

**UNION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES PATRONALES SIGNATAIRES DE LA  
CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA FABRICATION ET DU COMMERCE DES  
PRODUITS  
A USAGE PHARMACEUTIQUE, PARAPHARMACEUTIQUE ET VETERINAIRE**

**L'UNION**

**RAPPORT ANNUEL DE BRANCHE**

**ANNEE 2015 POUR LES DONNEES 2014 ET 2013**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2241-2 du code du travail, la Délégation patronale de la branche présente aux représentants des organisations syndicales de salariés un rapport sur la situation économique, sur l'évolution de l'emploi et sur la situation des salaires effectifs moyens des branches professionnelles relevant de la Convention collective nationale du 1<sup>er</sup> juin 1989 « Fabrication et commerce de produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire ».

## SOMMAIRE

### **PARTIE 1 : SITUATION ECONOMIQUE**

### **PARTIE 2 : SITUATION DE L'EMPLOI**

#### 1. PRESENTATION DE L'ECHANTILLON

#### 2. STRUCTURE ET EVOLUTION DES EFFECTIFS

Evolution générale des effectifs

Répartition et évolution des effectifs par catégorie professionnelle

Répartition et évolution des effectifs par secteur d'activité

Mouvements de personnel

#### 3. AGE ET ANCIENNETE DES SALARIES

Age des salariés

Ancienneté des salariés

#### 4. LA REPARTITION DES EMPLOIS PAR NATURE CONTRAT

Présentation générale

Les contrats à durée indéterminée

Les contrats à durée déterminée

Les contrats à temps partiel

Les contrats de travail temporaire

#### 5. REPARTITION PAR NIVEAU DE CLASSIFICATION

#### 6. EGALITE PROFESSIONNELLE

Répartition hommes-femmes par catégorie professionnelle

Répartition hommes-femmes par secteur d'activité

Répartition hommes-femmes par nature de contrat de travail

Répartition hommes-femmes au regard des embauches

Répartition hommes-femmes au regard des départs

Répartition hommes-femmes du changement de niveau de classification

Répartition hommes-femmes du nombre d'heures de formation

Répartition hommes-femmes par niveau de classification, par rémunération moyenne et par tranche d'ancienneté

Répartition hommes-femmes par âge et par niveau

7. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation professionnelle continue

Formation professionnelle en alternance

Le Droit Individuel à la Formation (DIF)

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences (GPEC)

8. LE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ EN ENTREPRISE

9. LE CONTRAT DE GÉNÉRATION

**PARTIE 3 : ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS**

1. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES SALAIRES

2. ÉLÉMENTS ACCESSOIRES DE RÉMUNÉRATION

## PARTIE I

### SITUATION ECONOMIQUE

L'UNION regroupe les 4 Branches Professionnelles suivantes :

- L'industrie du médicament vétérinaire (S.I.M.V),
- L'industrie du diagnostic in vitro (S.I.D.I.V),
- La distribution de produits et de matériels vétérinaires (ANSVADM),
- Le façonnage, les matières premières, la distribution, le négoce, les études et les tests pour les activités pharmaceutiques, parapharmaceutiques et cosmétiques (FACOPHAR Santé).

Est présentée ci-après l'évolution économique de chacune de ces branches.

#### **FACOPHAR Santé**

FACOPHAR Santé regroupe des PME et des ETI de production et de services du secteur de la Santé relevant des activités suivantes :

- Fabrication et distribution – y compris les activités de Recherche et Développement – de toutes matières premières à usage pharmaceutique, cosmétique, nutraceutique et diététique, de produits d'origine végétale et animale, de produits biologiques et opothérapiques, de produits chimiques et généralement de toutes matières destinées à la santé ;
- Fabrication et distribution – y compris les activités de Recherche et Développement – de dispositifs médicaux, accessoires, orthoprothèses et tous produits à l'usage de la médecine, de la pharmacie, de la cosmétique, de la nutraceutique et de la diététique ;
- Façonnage et conditionnement à façon – y compris les activités de Recherche et Développement – de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, cosmétiques, nutraceutiques, diététiques et en général de tous les produits et accessoires à l'usage de la pharmacie humaine et vétérinaire ;
- Activités et services de recherche clinique, services et sous-traitance de la Recherche et du Développement et du contrôle des produits et activités ci-dessus énumérées ;
- Commerce de gros et intermédiaire, conditionnement, importation et exportation, représentation ainsi que courtage de matières premières, d'herboristerie, de produits de droguerie, de produits chimiques à usage pharmaceutique et parapharmaceutique, de dispositifs médicaux ainsi que d'articles d'hygiène et en général de tous produits et accessoires à l'usage de la médecine, de la pharmacie humaine et vétérinaire, de la nutraceutique, de la diététique, de la cosmétique et plus généralement de la santé.

Ces entreprises présentent une forte hétérogénéité et se retrouvent directement impactées dans leurs activités par la situation spécifique de différents secteurs industriels à savoir : le marché pharmaceutique, le marché cosmétique, le marché des compléments alimentaires et le marché des dispositifs médicaux.

La connaissance de ces marchés est donc nécessaire à la compréhension de l'environnement économique au sein duquel évoluent les entreprises membres de FACOPHAR Santé.

## I. L'ENVIRONNEMENT DES INDUSTRIES DE SANTE

Une filière majeure pour la France.

La filière emploie 300 000 personnes selon la répartition suivante: 3% Optique, 3% Médicaments vétérinaires, 4% Principes actifs, 6% Biotech, 6% Diagnostic in vitro, 8% Autres, 18% Dispositif médical, 52% Médicaments à usage humain.

Elle réalise un chiffre d'affaires de 75 milliards d'euros en France, en forte croissance à l'international. En matière de R&D, elle constitue la deuxième filière industrielle en France. Son potentiel à l'export en fait l'une des quatre priorités du ministère du Commerce extérieur.

La santé publique fait partie des grands défis sociétaux de la France. Avec le vieillissement de la population dans les pays développés, le développement de maladies multifactorielles et chroniques, la réémergence de maladies infectieuses et l'enrichissement des pays émergents, la demande de solutions de santé progressera plus vite que la croissance mondiale, confortant l'importance pour la France de disposer de capacités de recherche et d'un tissu productif dans ce domaine en expansion.

À l'échelle mondiale, peu de pays disposent en effet des expertises et des savoir-faire leur permettant de jouer un rôle de premier plan dans la révolution médicale en cours, qu'illustre le développement de nouvelles solutions globales de santé personnalisées multi technologiques et de nouvelles approches comme les thérapies géniques et cellulaires.

Des difficultés présentes.

Beaucoup d'indicateurs concernant les produits de santé sont au rouge. Ainsi, les exportations ont reculé de 5% en 2014, soit 1,3 milliards de moins qu'en 2013. Concernant la part des exportations françaises de produits pharmaceutiques et médicaux dans les exportations de la zone euro, celle-ci a baissé de 8,3 % entre 2013 et 2014.

La chute des exportations n'est pas compensée par la production des innovations. Les start-up ne sont pas à même non plus de prendre la relève, faute de simplification de l'accès au marché de leurs innovations et de politiques d'achat en leur faveur.

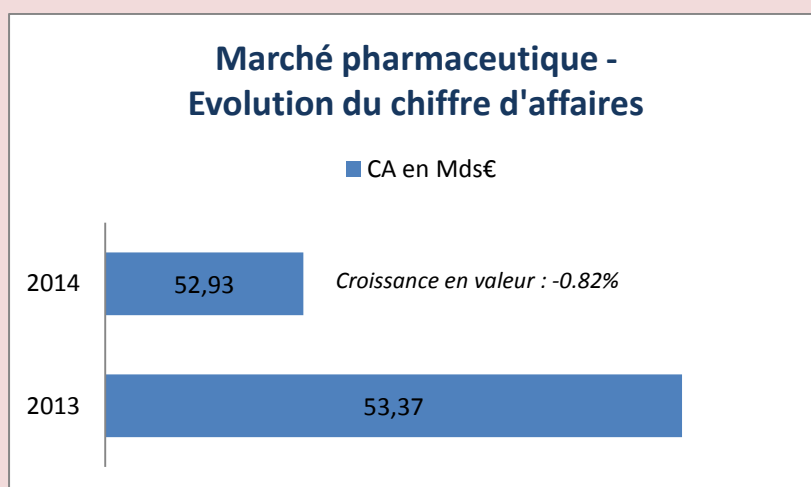
Le secteur est l'objet d'une concurrence internationale très vive pour attirer les investissements industriels, or il manque des mesures incitatives pour préserver les outils industriels et de recherche en France et pour développer la filière.

Enfin, la filière bénéficie d'une part importante d'achats financés par la collectivité nationale, assurance maladie et assureurs complémentaires, ce qui représente un handicap lorsqu'elle devient une variable d'ajustement pour combler des déficits publics. Comme cela a été le cas en 2014 avec le plan d'économies de 3,5 milliards d'euros pour l'assurance maladie annoncé sans aucune information préalable des entreprises.

## II. L'ÉVOLUTION DES MARCHES

- Le marché pharmaceutique

Un marché de nouveau en recul.



Le chiffre d'affaires du médicament en France s'élève à 52,93 milliards d'euros en 2014 (en prix fabricant hors taxes) dont 25,02 milliards d'euros à l'exportation. C'est la troisième année de baisse successive. Il se décompose de la manière suivante : 48,6% CA export, 35,2% CA remboursable, 12,5% CA hôpital et 3,7% CA non remboursable.

Le chiffre d'affaires des médicaments remboursables a baissé de 1,9%. Le marché hospitalier a quant à lui progressé de 3,7%, en partie par l'arrivée du traitement innovant de l'hépatite C d'une entreprise américaine.

Les canaux de distribution du médicament sont, en nombre, les suivants : officines (21 915), hôpitaux publics et privés (2 694), laboratoires fabricants (246), grossistes-répartiteurs (7).

Source : LEEM

- Le marché cosmétique

Un marché cosmétique solide.



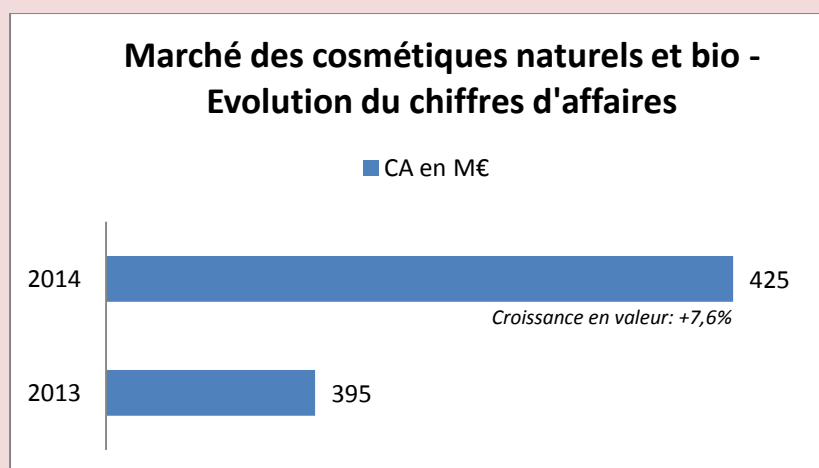
Estimé à plus de 180 milliards d'euros, le marché mondial de la cosmétique a connu en 2014 une croissance moins forte que l'année précédente (3% en 2014 contre 4,6% en 2013).

Sur le plan géographique, les Nouveaux Marchés hors Japon, représentent plus de 80% de la croissance du marché mondial en 2014. La répartition géographique du marché mondial est la suivante : Asie et Pacifique 34,7%, Europe de l'Ouest 21,8%, Amérique du Nord 20,9%, Amérique Latine 12,5%, Europe de l'Est 7,3%, Afrique et Moyen-Orient 2,8%.

La répartition par catégorie de produits est la suivante : soin de la peau 35,3%, soin du cheveu 23,3%, maquillage 16,6%, parfums 12,8%, produits d'hygiène 11,2%, autres 1,2%.

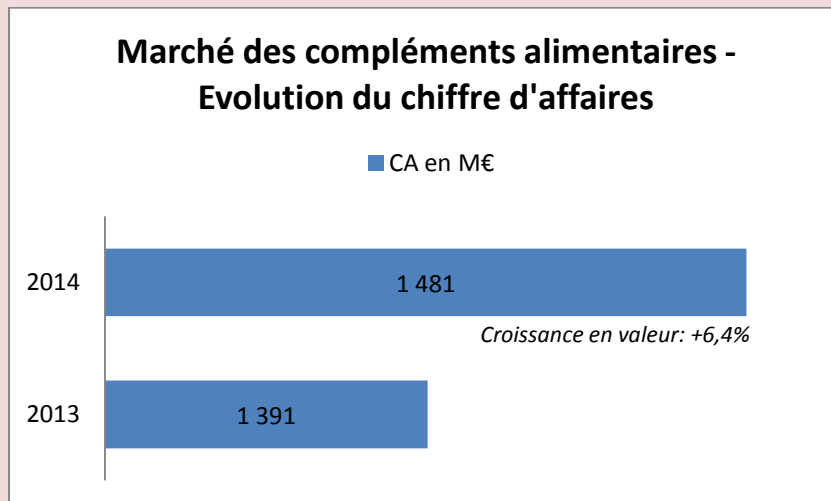
Le chiffre d'affaires total du marché français de la beauté (sélectif) représentait en 2014 2,9 milliards d'euros, pour un recul de 0,6% moins important qu'en 2013 (-0,9%).

Le marché des cosmétiques naturels bio a connu une croissance de 7,6% de ses ventes en France pour atteindre 425 millions d'euros.



- Le marché des compléments alimentaires

Les compléments alimentaires, un marché porteur.



En 2014, le marché mondial des compléments alimentaires a approché les 200 milliards de dollars, se répartissant ainsi : 44,2% en Asie, 32,6% en Amérique du Nord et 14,4% en Europe occidentale.

En France, le marché a affiché un chiffre d'affaires de près de 1,5 milliard d'euros et une croissance annuelle de 6,4%.

La croissance est observée sur tous les circuits de distribution avec +7,6% pour la pharmacie, +7,2% pour la parapharmacie, +7,2% pour les GMS, +9,2% pour les circuits spécialisés et +1% pour la vente directe et la vente à distance.

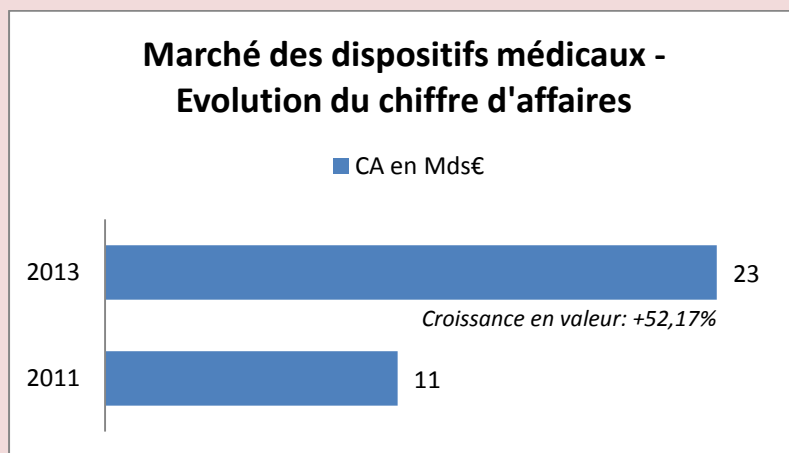
Au niveau des segments, on peut noter un fort développement du segment stress-sommeil, une reprise de croissance pour le segment de la minceur, un développement des segments digestion et circulation et l'impact de la météo sur les segments vitalité et solaire.

Source : SYNADIET



- Le marché des dispositifs médicaux

Les dispositifs médicaux, un secteur en mouvement.



Le code de la santé publique définit les dispositifs médicaux comme « tout instrument, appareil, équipement, matière, produit, à l'exception de produits d'origine humaine, ou autre article utilisé seul ou en association, y compris les accessoires et logiciels intervenant dans son fonctionnement, destiné par le fabricant à être utilisé chez l'homme à des fins médicales et dont l'action principale voulue n'est pas obtenue par des moyens pharmacologiques ou immunologiques ni par métabolisme, mais dont la fonction peut être assistée par de tels moyens. »

Le marché français en compterait entre 800 000 et 2 millions différents, répartis entre quatre classes correspondant à des niveaux de risques croissants.

Le chiffre d'affaires annuel serait de 23 milliards d'euros en France et de 200 milliards d'euros dans le monde.

80 000 dispositifs médicaux sont remboursables par l'assurance maladie, un chiffre en progression d'un quart en cinq ans.

En France, le marché est porté par 1 100 entreprises, dont de très nombreuses PME, employant 65 000 personnes environ.

Source : CESE

### III. LES ENJEUX ECONOMIQUES POUR NOS ENTREPRISES

- Le façonnage et conditionnement à façon, innover pour exister

Le façonnage.

Les sous-traitants au sein de notre branche sont présents sur chacun de ces marchés :

. Marché pharmaceutique :

Le marché du façonnage pharmaceutique croît, pour atteindre plus de 2 milliards d'euros en 2014. Cependant, la concurrence est exacerbée et les marges limitées. La situation économique de la France la contraint à limiter ses dépenses de santé publique notamment par l'augmentation du nombre de déremboursements de médicaments, la baisse des prix des génériques et l'augmentation du taux de TVA. Le marché du façonnage pharmaceutique est certes toujours en croissance, mais les difficultés conjoncturelles fragilisent les acteurs les plus petits et les nouvelles évolutions réglementaires viennent jouer sur les marges. Cependant, des PME dynamiques ont repris les usines en surcapacité de laboratoires Big Pharma pour les convertir en unités de production multi-produits et multi-clients, accroissant la rentabilité des sites. Ces façonniers se positionnent sur des produits matures dont le modèle économique est basé sur les volumes, entraînant ainsi des gains de productivité. Après une vague de croissance basée dans un premier temps sur le rachat de sites, le marché entre dans une phase de consolidation. Les opportunités de croissance demeurent solides. L'outil productif a bénéficié d'investissements importants afin de permettre au façonnage français de relever de nouveaux challenges. Toutefois, le façonnage des usines cédées par les laboratoires est contractuel et la fin du contrat signifie l'arrêt des commandes des produits et souvent le licenciement du personnel de production avec la fermeture des unités. Il s'agit désormais de développer les biotechnologies qui demeurent encore sous-exploitées, d'accroître les exportations, ou encore de se doter de normes internationales de fabrication (ISO, GMP). L'enjeu du secteur est de se positionner rapidement sur des segments de marché à forte valeur ajoutée pour créer de nouveaux relais de croissance.

. Marché cosmétique :

Les entreprises de façonnage cosmétique sont principalement des PME dont le savoir-faire cosmétique est reconnu. Après la crise, nombreux sont les clients qui ont rationalisé leur portefeuille de sous-traitants, amélioré la performance de leurs activités industrielles en limitant leurs coûts et augmenté leur exigence en matière de services, de délais et de flexibilité. Ces contraintes clients viennent s'ajouter aux contraintes réglementaires toujours aussi importantes. Cette situation oblige les façonniers à s'investir toujours plus dans le réel pour gagner en flexibilité et en rendement, les amenant ainsi à repenser constamment leurs organisations internes. Ils doivent également se démarquer par une qualité de production toujours plus forte et une solide capacité à répondre aux normes réglementaires de chaque marché. Le marché de la sous-traitance cosmétique va continuer à croître.

Mais il va se consolider. Il est en effet encore très morcelé. Certains petits acteurs vont disparaître, au gré des rachats.

. Marché des compléments alimentaires :

Le marché de la sous-traitance en compléments alimentaires est en évolution constante. Sur le plan intérieur, l'engouement pour la médecine préventive est croissant. A terme plusieurs leviers stratégiques peuvent s'avérer efficace pour les façonniers : l'innovation avec l'objectif d'élargir la cible commerciale, une communication plus offensive et une plus forte coopération avec les circuits conseils, qui captent plus de la moitié des ventes. Les façonniers du complément alimentaire s'emploient également à respecter drastiquement la réglementation pour assurer une qualité certaine des produits En juin 2014, un « arrêté plantes » est venu fixer une liste de 540 plantes autorisées, ainsi que les conditions de leur emploi et de leur production. Cela participe d'ailleurs à fortifier à l'export une image positive de la France sur ce créneau, l'export devenant un très important relais de croissance pour les façonniers du complément alimentaire.

Le conditionnement à façon.

La prégnance du secteur cosmétique-hygiène-pharmacie, porte la croissance de la filière emballage-conditionnement. C'est une filière hétérogène, mêlant des industries de main d'œuvre à la structure atomisée. Néanmoins, les petites unités prédominent au sein de l'ensemble. Les perspectives de production sont toujours optimistes et le secteur s'organise pour une approche plus globale. Ces évolutions sont portées par l'innovation, notamment sur la praticité, le design et l'adaptabilité des formats. Mais également par les axes du développement durable, la réduction à la source et le recyclage des matériaux. Toutes ces évolutions sont le fruit d'une démarche interne ou en partenariat avec les clients, en particulier pour l'adaptabilité à l'e-commerce.

- L'extraction végétale, une compétition soutenue

Le marché de l'extraction végétale est extrêmement concurrentiel mais reste porteur, faisant écho à une demande constante d'huiles végétales et d'ingrédients naturels.

Les opérateurs, répondant aux contraintes réglementaires toujours plus importantes, ont développé leur catalogue de matières premières et valorisent encore plus leur qualité et leur sécurité. Par ailleurs, nombre d'entre eux s'inscrivent désormais dans une politique de croissance maîtrisée, durable et profitable. Ainsi en va-t-il de l'anticipation de bon nombre d'opérateurs concernant l'entrée en vigueur du Protocole de Nagoya.

Désormais, pour résister à une compétition soutenue, les acteurs du marché de l'extraction végétale se singularisent par une recherche accrue d'innovation afin de simplifier et améliorer les molécules et par la constitution de tailles critiques plus favorables.

- La distribution, l'essor de l'export

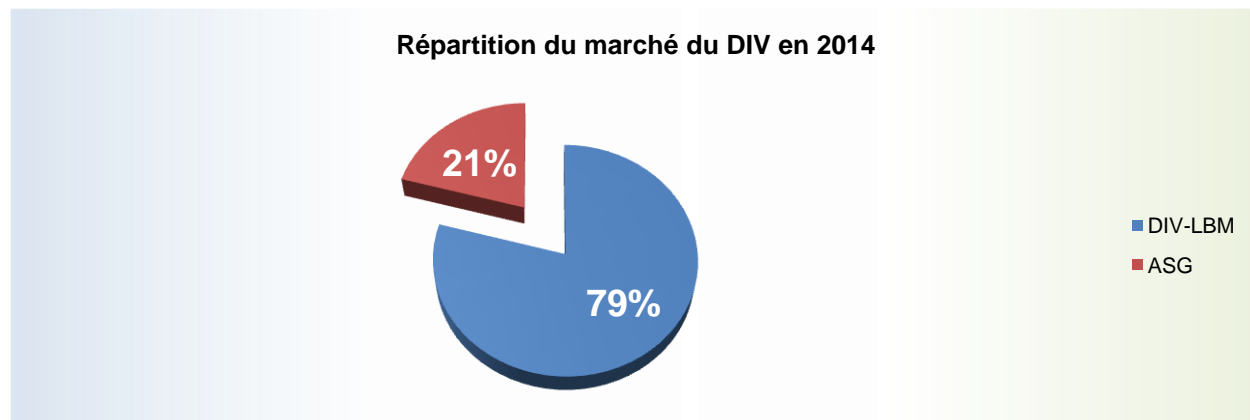
L'activité des opérateurs du commerce de gros repose de plus en plus sur l'export, seul relais de croissance.

En 2014, le secteur des cosmétiques a conforté sa position de deuxième secteur économique exportateur en France avec un excédent commercial de l'ordre de 8,9 milliards d'euros (+ 4 %). 48,2% des exportations sont commercialisées dans l'Union européenne. La deuxième destination est l'Asie (16,9% des exportations). C'est la zone où les exportations connaissent leur plus forte progression, avec une croissance de 11,7%. La hausse la plus importante (16,5%) concerne la Chine. Les exportations vers les Etats-Unis et le Moyen-Orient sont également en croissance, respectivement +7,6% et +7,1%. La Russie, la Turquie et l'Amérique Latine sont, en revanche, en retrait du fait des difficultés économiques et/ou des incertitudes politiques et réglementaires qu'elles connaissent actuellement. Les soins et les parfums représentent deux tiers des exportations françaises (42,3% pour les soins et 33,8% pour les parfums). Viennent ensuite les shampoings et les produits capillaires, qui représentent cumulés 6,6% des exportations puis le maquillage pour les yeux et les lèvres, qui représentent 6,5 %.

Les acteurs des industries de Santé s'adaptent en permanence aux évolutions du marché national et international. Ils mettent en œuvre tous les innovations durables leur permettant d'obtenir une meilleure compétitivité et une plus grande flexibilité, toutes deux essentielles pour aller conquérir les marchés étrangers et assurer la pérennité de leurs activités.

## Le marché du DIV en France en 2014

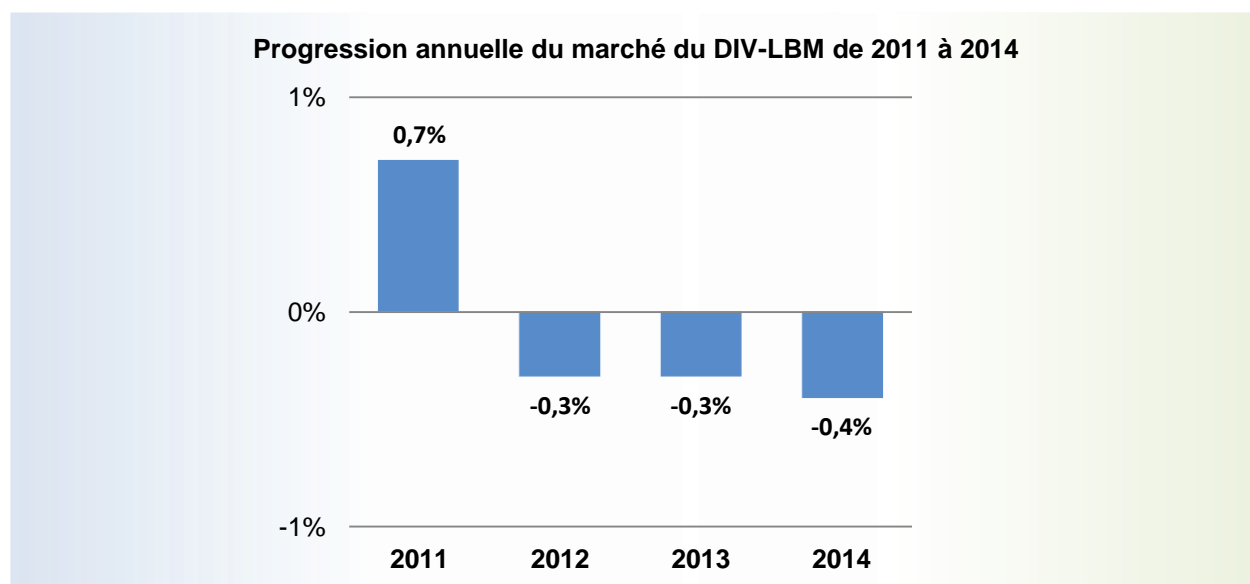
Le marché se divise en deux grandes catégories, le marché du Diagnostic In Vitro des Laboratoires de Biologie Médicale (DIV-LBM) et le marché de l'Auto-Surveillance Glycémique (ASG). La première catégorie représente 79% du chiffre d'affaires du secteur et la seconde 21%.



→ Le **marché du DIV-LBM** en France avec un chiffre d'affaires de **1,414 Milliards d'€** est en **régression de 0,4%** par rapport à 2013.

	2013	2014	Progression
<b>DIV-LBM</b>	1 420 000 000	1 414 000 000	<b>-0,4%</b>

Sur les quatre dernières années ce marché a perdu 30 Millions d'€ passant de 1,444 Milliards d'€ en 2011 à 1,414 Milliards d'€ en 2014.



→ Le  **marché de l'ASG**  en France avec un chiffre d'affaires de  **371 Millions d'€**  est en  **progression de 3,3%**  par rapport à 2013.

	2013	2014	Progression
<b>ASG</b>	359 000 000	371 000 000	<b>3,3%</b>

→ Le  **marché total du DIV**  en France en 2014 est donc de  **1,785 Milliards d'€**  en très légère progression de 0,3% par rapport à 2013.

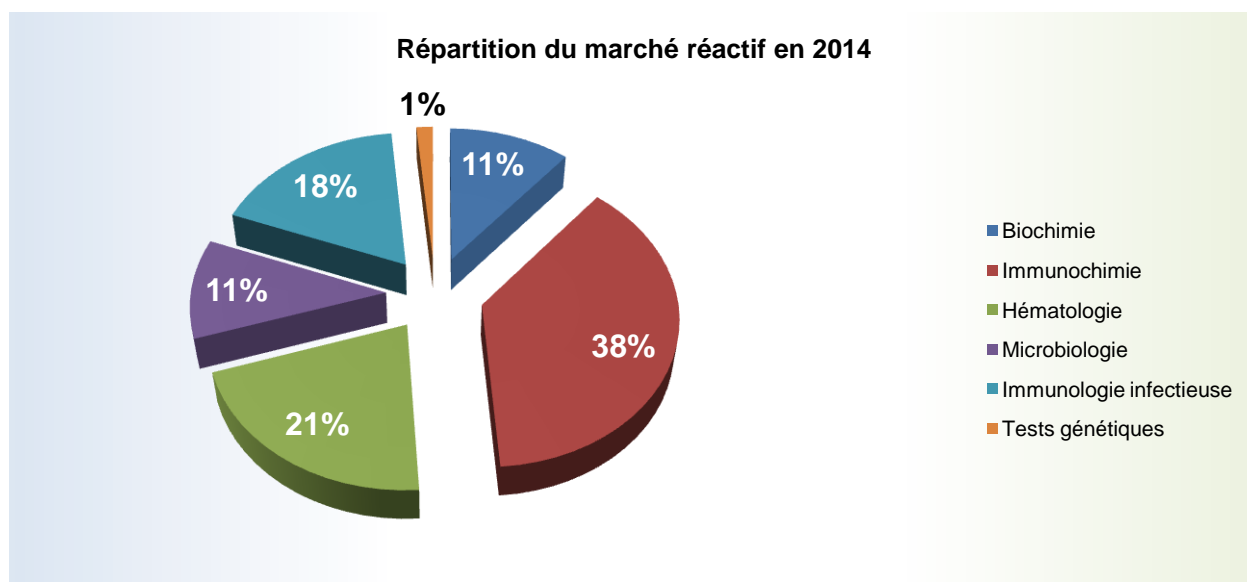
	2013	2014	Progression
<b>TOTAL</b>	1 779 000 000	1 785 000 000	<b>0,3%</b>

Au cours des 4 dernières années ce marché total du DIV est resté pratiquement stationnaire (- 3 Millions d'€), passant de 1,788 Milliards d'€ en 2011 à 1,785 Milliards d'€ en 2014.

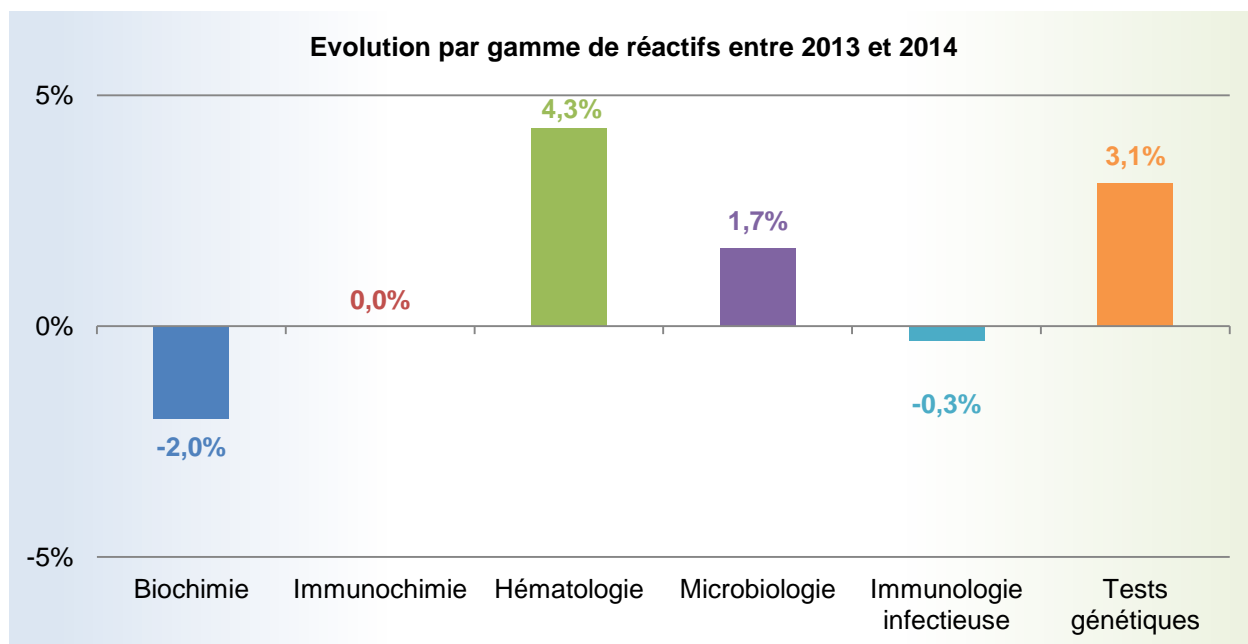
## Le marché DIV des Laboratoires (DIV-LBM) en 2014

### Le marché des réactifs (en CA)

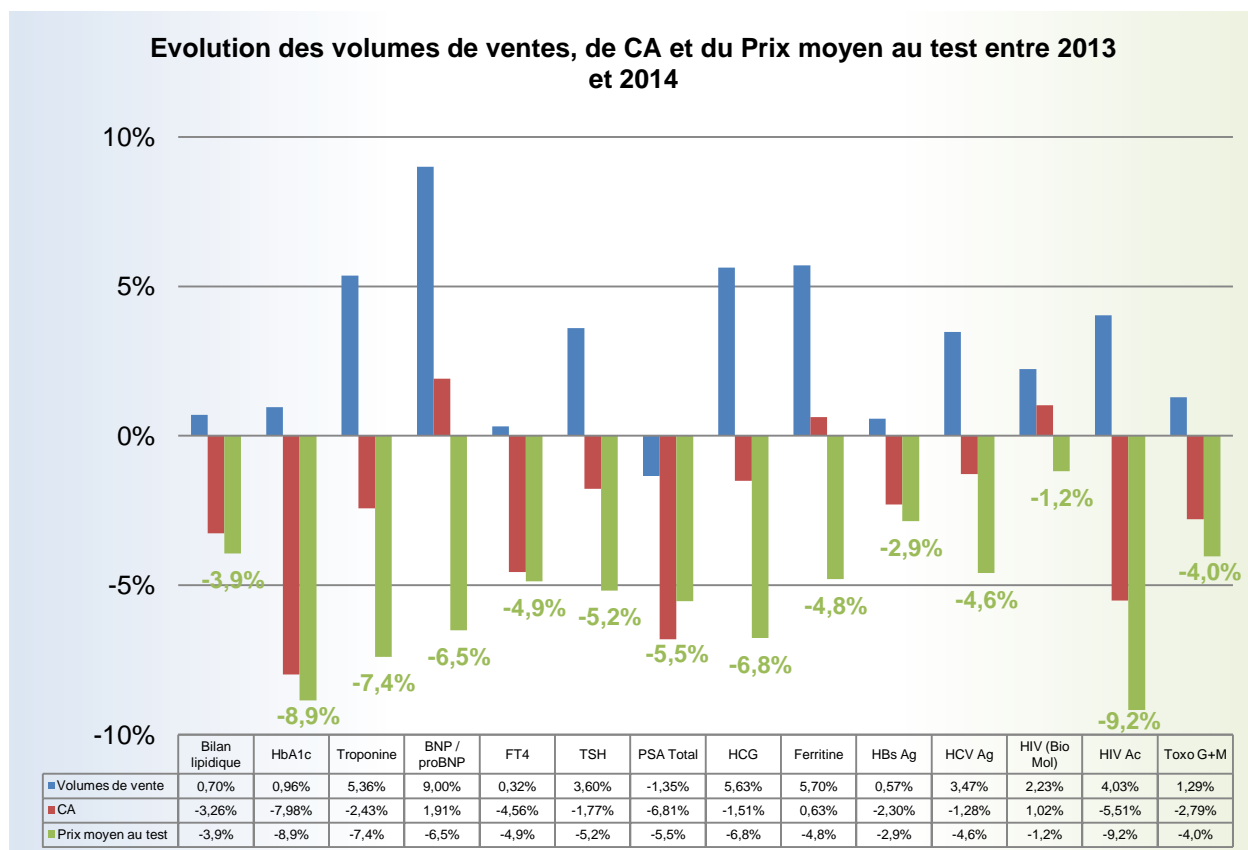
Le marché des réactifs du DIV-LBM est réparti en six grandes catégories qui se répartissent le CA du DIV-LBM de la façon suivante :



Entre 2013 et 2014 l'évolution du CA de ces grandes gammes s'établit comme suit :

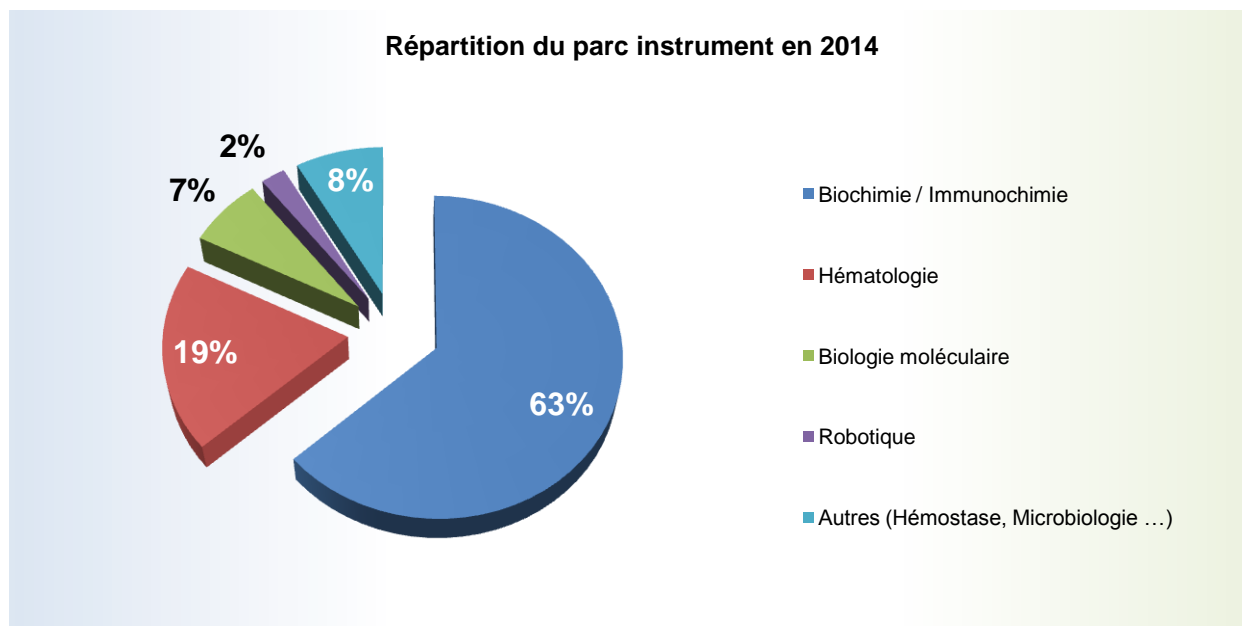


Le prix moyen au test de certains paramètres majeurs continue de baisser de façon notable entre 2013 et 2014.

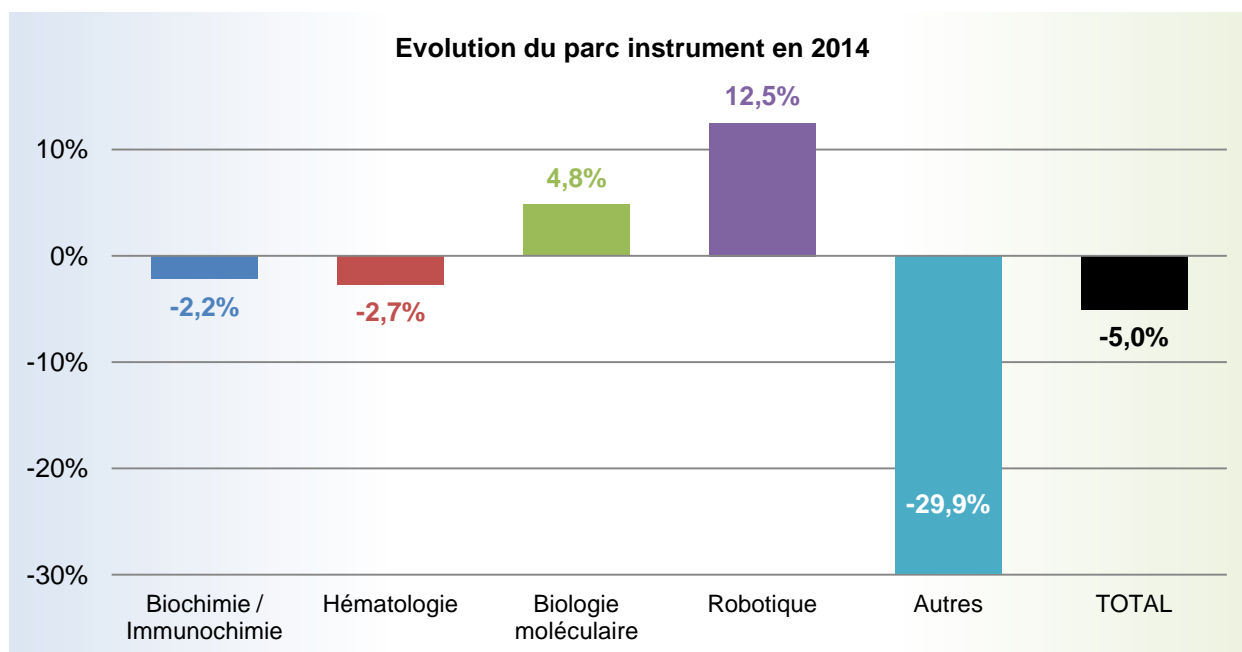


## Le marché des instruments (en unités)

Le marché des instruments du DIV-LBM est réparti en 5 grandes catégories dont le parc se réparti de la façon suivante :

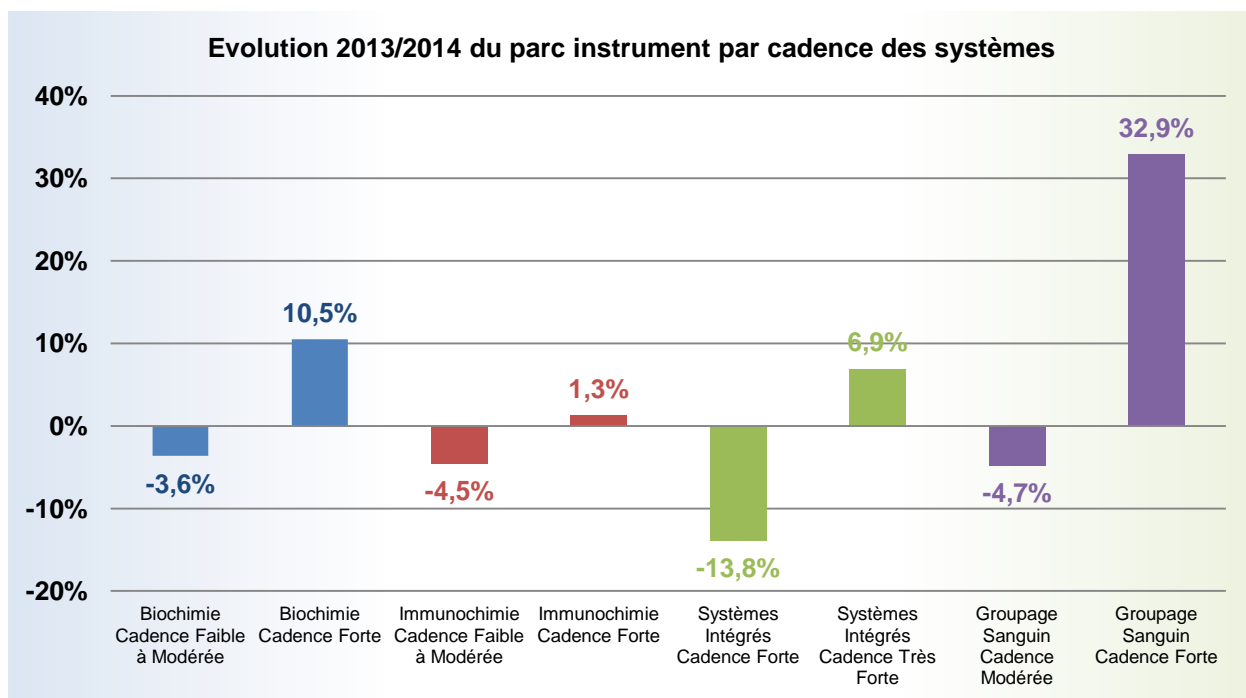


Le parc instrument est en régression de 5% par rapport à 2013. Seuls les instruments de Biologie moléculaire et de Robotique sont en progression par rapport à 2013.

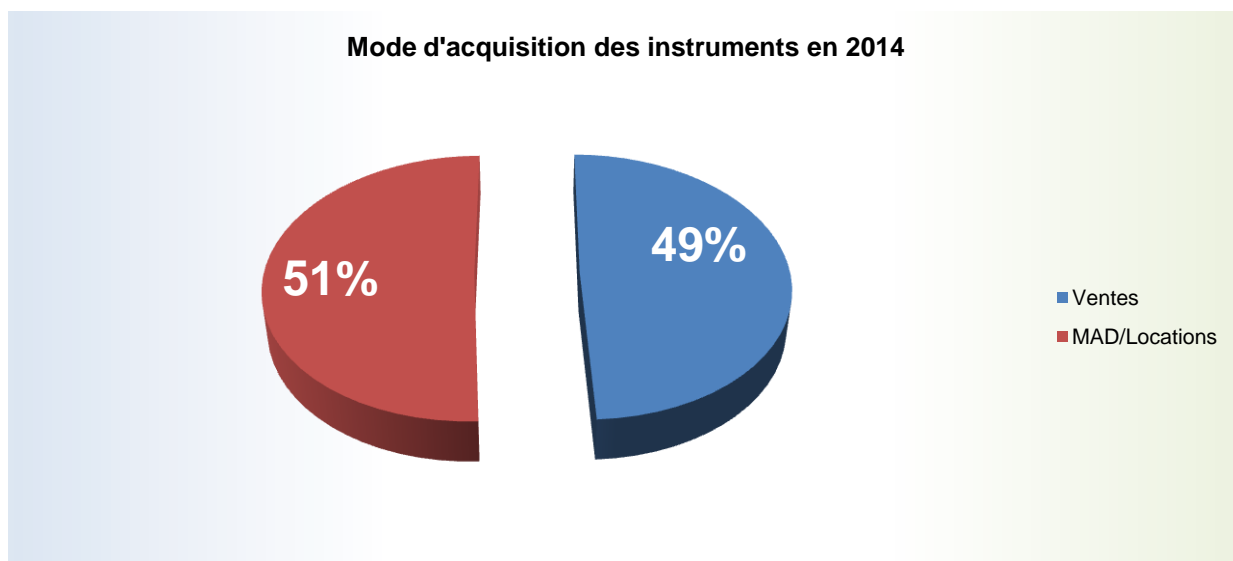


En revanche, si le nombre total d'instruments diminue, la consolidation sur des systèmes de cadence forte à très forte se confirme encore. Pour les instruments des gammes matures (Biochimie, Immunochimie et Hématologie) la régression du nombre d'instruments est liée à la disparition des systèmes de petite et moyenne cadence.

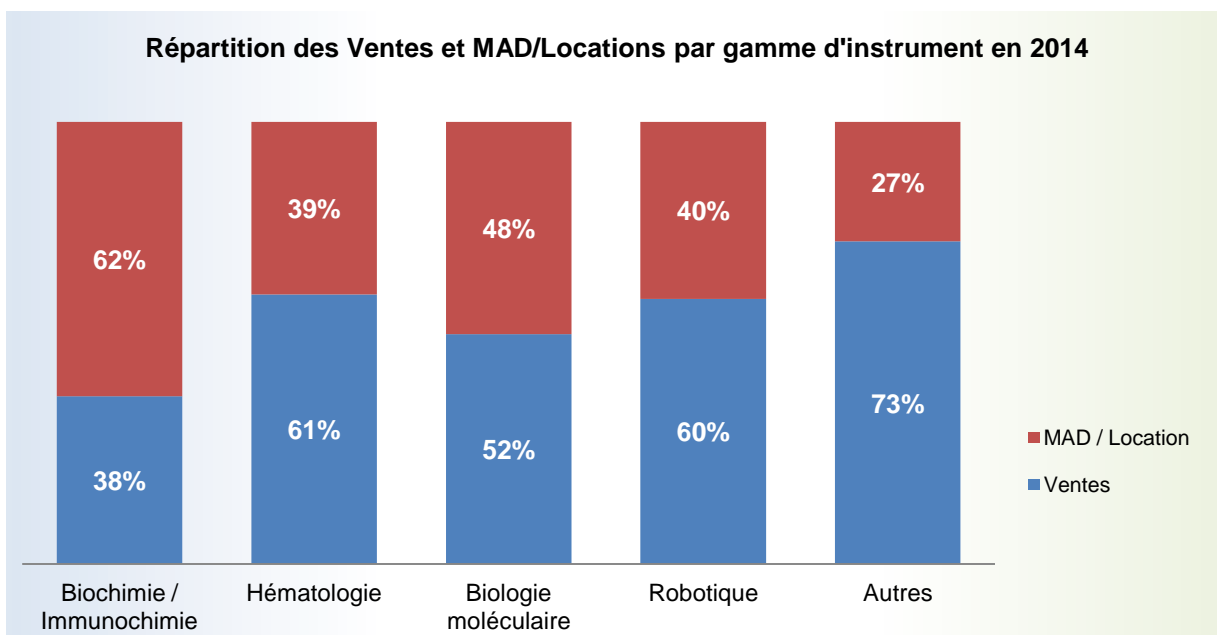




Le mode d'acquisition des instruments se répartit à peu près équitablement entre les Ventes et la MAD/Location.



Toutefois cette répartition peut être très différente en fonction des gammes d'instruments.

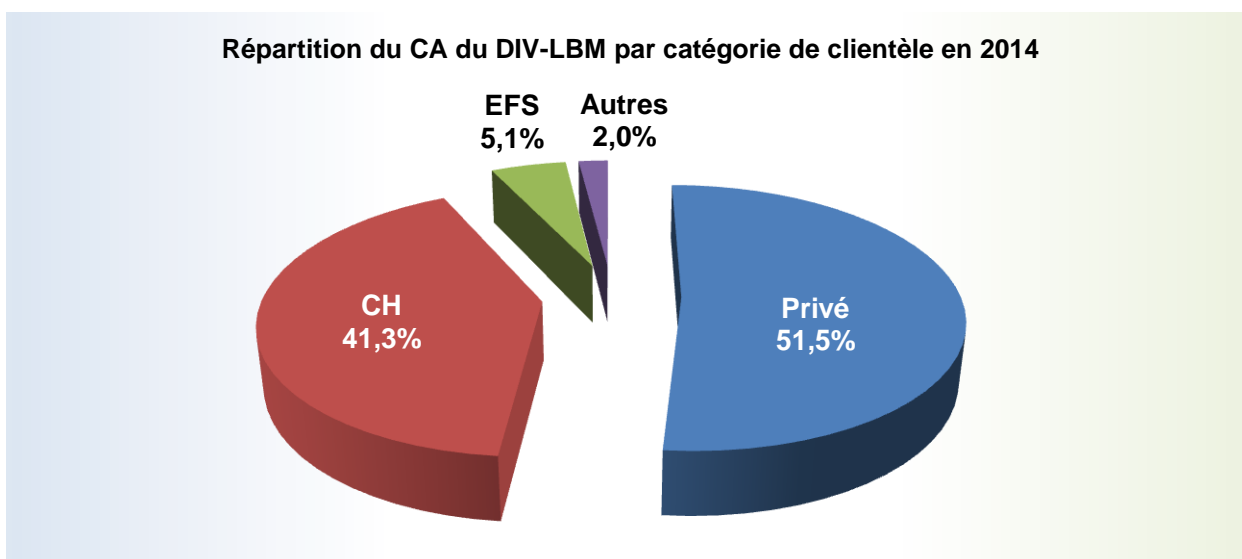


## La clientèle du DIV-LBM

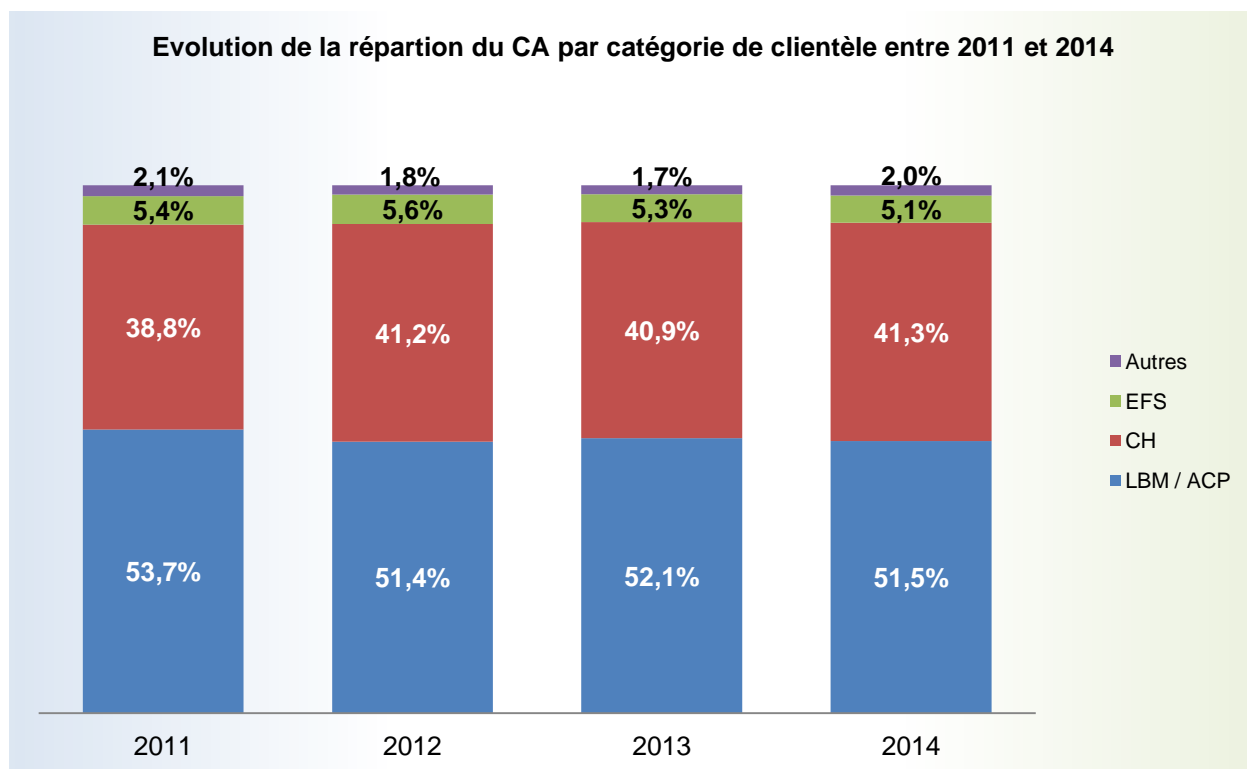
### Structure de la clientèle

La clientèle des industriels du DIV se répartit en 4 grandes catégories

- Les laboratoires privés de biologie médicale
- Les centres hospitaliers publics et privés
- Les Etablissements Français du Sang (EFS)
- Les autres clients (médecine du travail, enseignement/recherche)

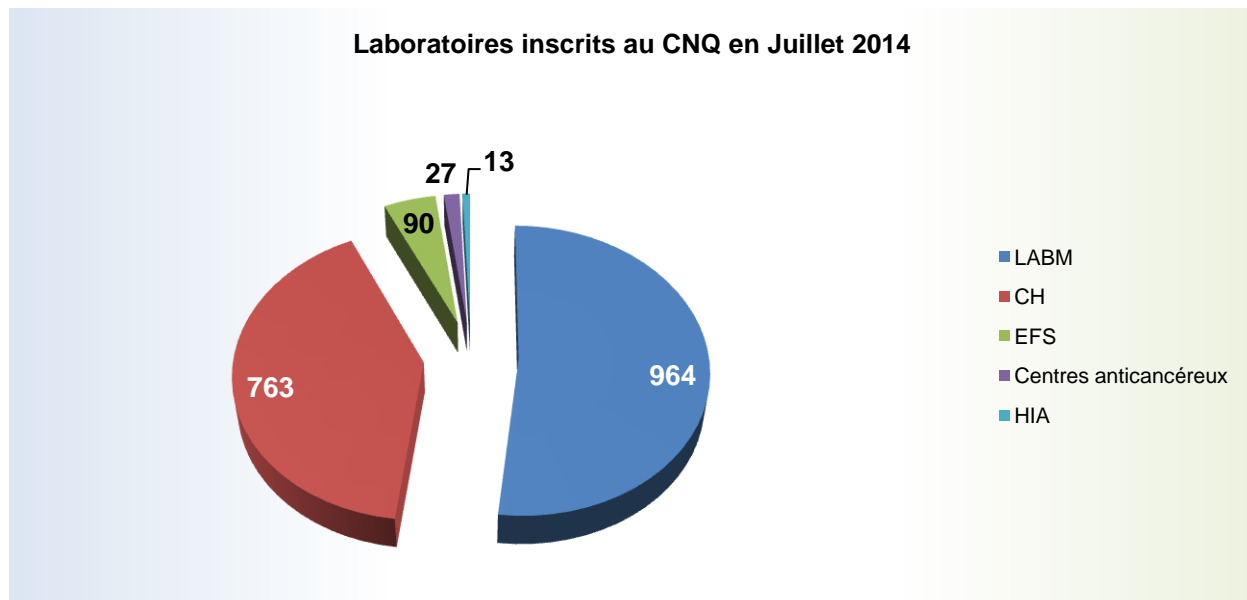


Sur les quatre dernières années cette répartition a évolué comme suit :



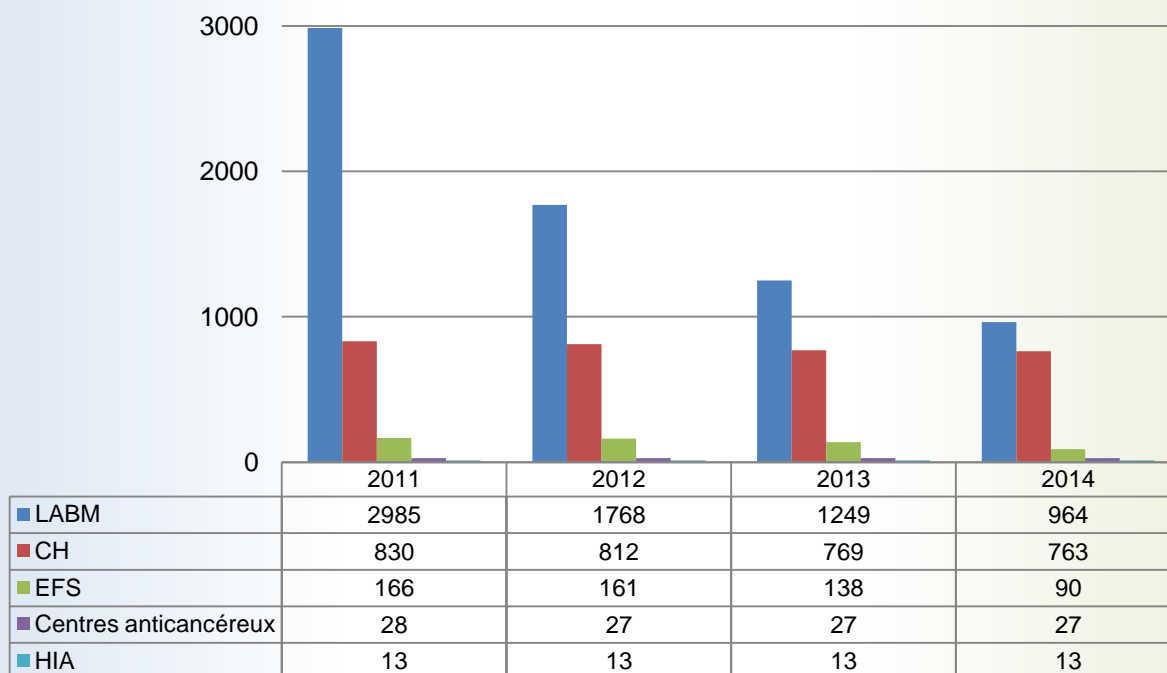
### Nombre de laboratoires

La répartition du nombre de laboratoires inscrits au Contrôle National de Qualité en 2014 est la suivante :



Depuis 2011, on note la disparition de plus de 2000 LBM privés inscrits au CNQ (de 2985 en 2011 à 964 en 2014), et dans une moindre mesure de 67 LBM hospitaliers (de 830 en 2011 à 763 en 2014).

### Evolution du nombre de laboratoires inscrits au CNQ



## A propos du SIDIV

Le SIDIV regroupe actuellement 76 sociétés du diagnostic in vitro (64 membres actifs et 12 membres associés) et représente environ 97 % du chiffre d'affaires du secteur.

Le syndicat défend les intérêts économiques et matériels de ses membres. Il fédère ses adhérents et fait émerger leurs attentes et leurs propositions, leur permettant d'être reconnus comme acteurs majeurs dans la prise en charge du patient et dans le système de santé.

>>>

- > **REPRESENTE** l'industrie auprès des instances dirigeantes françaises et européennes
- > **DEFEND** les intérêts économiques, matériels et moraux de ses adhérents
- > **PARTICIPE** à différentes commissions statutaires
- > **FEDERE** les entreprises sur des projets communs
- > **DEVELOPPE** les coopérations avec les autres acteurs de santé
- > **ASSURE** un service d'information continu et pluridisciplinaire

LE



**S'ENGAGE POUR LA RECONNAISSANCE DU  
ROLE STRATEGIQUE DE LA BIOLOGIE  
MEDICALE DANS TOUTE DECISION DE SANTE**

>>>

**Préambule :**

Les chiffres sont présentés par l’A.I.E.M.V. (Association Interprofessionnelle d’Etude du Médicament Vétérinaire) qui réalise des statistiques et des études sur les ventes de produits commercialisés par les ayants droit adhérents : laboratoires et distributeurs.

Les produits pris en compte sont :

- Les médicaments vétérinaires (produits soumis à A.M.M.).
- Les produits de santé animale hors A.M.M. = produits d’hygiène, suppléments nutritionnels, aliments animaux de compagnie (Petfood), parapharmacie vétérinaire...

Les quantités commercialisées (y compris les produits gratuits) dans le circuit des ayants droit du médicament vétérinaire sont déclarées à l’A.I.E.M.V., puis valorisées selon un tarif conventionnel. Les chiffres obtenus ne reflètent pas les chiffres d’affaire réels, mais fournissent une très bonne indication des quantités consommées, des tendances et des évolutions du marché France (DOM-TOM compris).

Les statistiques de l’A.I.E.M.V. reprennent les ventes de ses adhérents et ne sont donc pas exhaustives.

**Marché global :**

En 2014, le marché progresse de +6,98% (Petfood inclus).

Le marché est estimé à 1483 millions d’€ (base AIEMV).

<b>Marché</b>	<b>Evolution 2013/2012</b>	<b>Evolution 2014/2013</b>
<b>Animaux de compagnie (hors Petfood)</b>	+3,25%	+10,00%
<b>Equins</b>	+2,62%	+4,74%
<b>Animaux de rente</b>	-0,58%	+6,13%
<b>Petfood</b>	+5,55%	+3,44%
<b>Total animaux de compagnie + Petfood</b>	+3,91%	+8,11%
<b>Total marché hors Petfood</b>	+1,04%	+7,58%
<b>Total marché</b>	<b>+1,16%</b>	<b>+6,98%</b>

## Répartition du marché par espèces :

Marché	Répartition 2012	Répartition 2013	Répartition 2014
<b>Animaux de compagnie (hors Petfood)</b>	33,19%	33,79%	34,78%
<b>Equins</b>	4,12%	4,16%	4,08%
<b>Animaux de rente</b>	48,75%	48,05%	47,81%
<b>Petfood</b>	13,29%	13,83%	13,26%
<b>Total Animaux de compagnie + Petfood</b>	46,49%	47,63%	48,05%
<b>Divers non-répartis</b>	0,64%	0,16%	0,06%
<b>Total Marché</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

## Zoom Petfood :

Petfood	2010	2011	2012	2013	2014
<b>PDM</b>	12,92%	12,89%	13,29%	13,83%	13,27%
<b>Evolution</b>	+2,97%	+5,91%	+7,62%	+5,55%	+3,44%

## Zoom animaux de rente :

Animaux de rente	2010	2011	2012	2013	2014
<b>PDM</b>	49,98%	49,21%	48,75%	48,05%	47,81%
<b>Evolution</b>	+2,14%	+4,16%	+2,92%	-0,58%	+6,13%

## Focus 2014 par grandes filières :

Espèce	Porcins	Volailles	Ruminants
<b>PDM en 2014</b>	8,84%	6,48%	32,50%
<b>Evolution 2014/2013</b>	+5,24%	+9,59%	+5,70%

## Marché par grandes classes thérapeutiques :

Classe Thérapeutique	PDM 2013	Evolution du CA 2013/2012	PDM 2014	Evolution du CA 2014/2013
<b>Vaccins</b>	18,57%	-4,72%	17,49%	+0,70%
<b>Anti-infectieux</b>	14,72%	-2,32%	15,57%	+12,65%
<b>Produits topiques</b>	7,95%	+2,40%	8,23%	+10,88%
<b>Antiparasitaires internes</b>	8,33%	+6,24%	8,13%	+4,24%
<b>Insecticides / Ectoparasitocides</b>	9,46%	+6,16%	10,64%	+20,40%
<b>Endectocides</b>	6,61%	+0,97%	6,61%	+6,94%
<b>Autres classes</b>	20,54%	+2,03%	20,04%	+4,37%
<b>Sous-total Produits de Santé Animale</b>	86,16%	+0,50%	86,72%	+7,54%
<b>Petfood</b>	13,83%	+5,55%	13,27%	+3,45%
<b>Total marché</b>	<b>100,00%</b>	<b>+1,16%</b>	<b>100,00%</b>	<b>+6,98%</b>

## Marché par ayants droit :

Ayants Droit	Evolution 2012/2011	PDM 2012	Evolution 2013/2012	PDM 2013	Evolution 2014/2013	PDM 2014
<b>ACTIVITE INDUSTRIELLE, GROUPEMENTS</b>	+1,39%	15,87%	-4,07%	15,22%	-4,31%	13,51%
<b>DSV, LDV, ADMINISTRATION</b>	+0,58%	0,22%	+11,10%	0,24%	+180,27%	0,64%
<b>PHARMACIENS</b>	+6,86%	5,26%	+13,71%	5,90%	+20,07%	6,63%
<b>VETERINAIRES</b>	+4,53%	78,65%	+1,36%	78,64%	+7,63%	79,22%
<b>Total</b>	<b>+4,13%</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,16%</b>	<b>100,00%</b>	<b>+6,98%</b>	<b>100,00%</b>

## Produits nouveaux lancés en 2014 :

Année	Produits	Présentations	Animaux de rente	Animaux de compagnie	Equins	Toutes espèces
<b>2011</b>	120	383	94	250 (dont 121 Petfood)	19	20
<b>2012</b>	105	380	51	269 (dont 126 Petfood)	13	47
<b>2013</b>	115	565	120	356 (dont 136 Petfood)	19	70
<b>2014</b>	92	255	22	174 (dont 73 Petfood)	17	42

## Parts de marché cumulées :

Les quatre premiers laboratoires font 54,33% du marché des produits de Santé Animale à fin Décembre 2014 (Petfood compris).

Les dix premiers laboratoires font 84,45% du marché des produits de Santé Animale à fin Décembre 2014 (Petfood compris).

---

## Périmètre Médicaments vétérinaires

Le chiffre d'affaires net des entreprises du médicament vétérinaire adhérentes au SIMV s'élève en 2014 à 847 millions d'euros. Il est en progression de 4% par rapport à 2013

---

## PARTIE II

### SITUATION DE L'EMPLOI

Au 31 décembre 2014, environ **80 entreprises** adhérentes à l'une des quatre organisations professionnelles regroupées au sein de L'UNION appliquent la Convention Collective Nationale «Fabrication et commerce de produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire» conclue le 1<sup>er</sup> juin 1989.

Ces entreprises regroupent **un peu plus de 12 000 salariés**.

En raison de leur appartenance à des groupes industriels du secteur de la Chimie ou de l'Industrie Pharmaceutique, des entreprises relevant normalement du champ d'application de la convention collective ne l'appliquent pas et se réfèrent plutôt à la convention collective dont dépend leur groupe.

Cette année, le rapport est établi à partir des données communiquées par 20 entreprises représentant 9 488 salariés au 31 décembre 2014.

Les données communiquées par les entreprises ayant participé à l'enquête « salaire-emploi » n'étant pas toutes exploitables en l'état, les différents tableaux et graphiques du rapport de branche ne couvrent pas un volume de salariés identique.



## 1. PRESENTATION DE L'ECHANTILLON

Le présent rapport de branche a été établi à partir des données communiquées par 20 entreprises regroupant 9 488 salariés, ce qui représente environs 79 % de l'effectif total et 25 % des entreprises adhérentes appliquant la Convention Collective Nationale et adhérentes à l'un des quatre syndicats d'employeurs.

La répartition de ces entreprises par syndicat professionnel est la suivante :

- 4 entreprises regroupant 668 salariés sont adhérentes à FACOPHAR-Santé
- 10 entreprises regroupant 5 877 salariés sont adhérentes au S.I.D.I.V
- 4 entreprises regroupant 2 340 salariés sont adhérentes au S.I.M.V
- 2 entreprises regroupant 603 salariés sont adhérentes à l'A.N.S.V.A.D.M.

Par seuil d'effectif, ces entreprises se répartissent ainsi :

- 3 entreprises ont entre 20 et 49 salariés,
- 3 entreprises ont entre 50 et 99 salariés,
- 5 entreprises ont entre 100 et 199 salariés,
- 3 entreprises ont entre 200 et 299 salariés,
- 1 entreprise a entre 300 et 499 salariés,
- 2 entreprises ont entre 500 et 999 salariés,
- 3 entreprises ont plus 1000 salariés et plus.

Parmi les 20 entreprises ayant participé à l'enquête « Salaires-emploi », 14 sont intégrées dans un groupe.

## 2. STRUCTURE ET EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIES

### 2.1 EVOLUTION GENERALE DES EFFECTIFS

La comparaison des effectifs présents au 31 décembre des années 2013 et 2014 croisée avec l'évolution des effectifs moyens mensuels permet de mesurer l'évolution générale des effectifs.

#### ▪ Evolution des effectifs au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, les 20 entreprises ayant participé à l'enquête « emploi » regroupent 9 488 salariés en contrat à durée indéterminée et déterminée contre 9 088 au 31 décembre 2013, ce qui représente une progression de leur effectif total de 4,4 % entre 2013 et 2014.

### ▪ Evolution des effectifs moyens mensuels

L'examen des effectifs moyens mensuels permet de lisser les entrées et sorties de personnel sur l'année. En 2014, les 20 entreprises considérées ont un effectif moyen mensuel de 9 605 salariés contre 8 964 l'année précédente, soit une progression de 7,15 % entre 2013 et 2014.

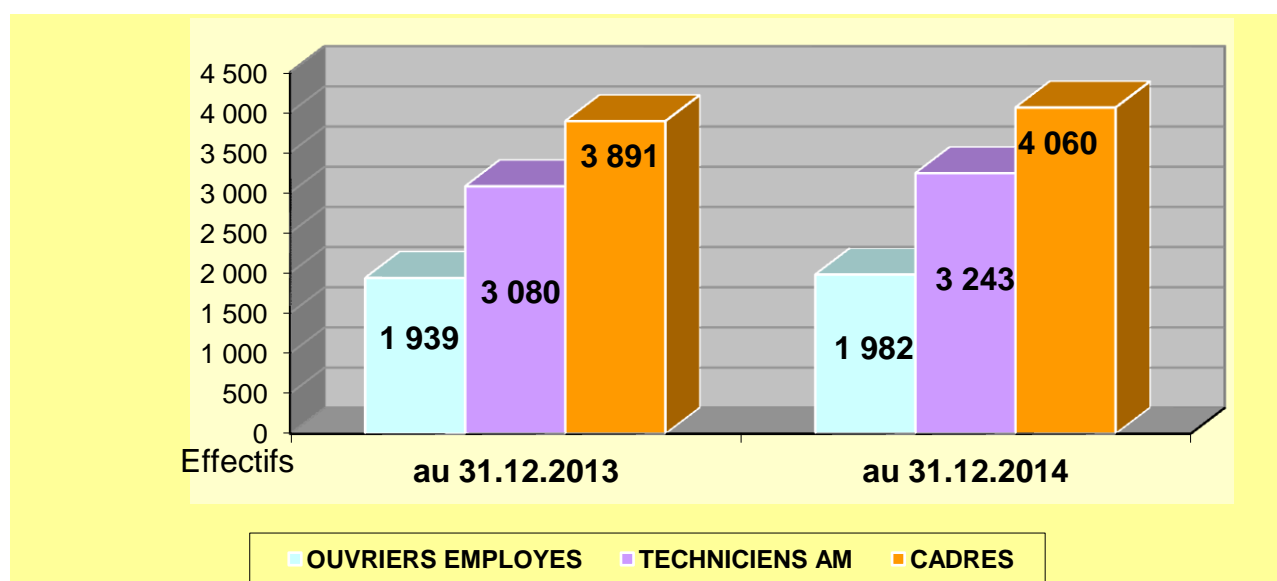
## 2.2 REPARTITION ET EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

### ▪ Evolution par catégorie professionnelle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution et la répartition des effectifs par catégorie professionnelle et leur évolution entre 2013 et 2014.

	EFFECTIFS au 31.12.2013 (CDD+CDI)	EFFECTIFS au 31.12.2014 (CDD+CDI)	EVOLUTION 2013-2014
<b>Ouvriers Employés</b>	1 939	1 982	+ 2,22 %
<b>Techniciens AM</b>	3 080	3 243	+ 5,29 %
<b>Cadres</b>	3 891	4 060	+ 4,34 %
<b>Ensemble</b>	<b>8 910</b>	<b>9 285</b>	<b>+ 4,21 %</b>

*Réalisé à partir des données de 18 entreprises représentant 97,8 % de l'effectif considéré*



▪ **Répartition des effectifs par catégorie professionnelle**

La répartition et l'évolution des effectifs présents au 31 décembre des années 2013 et 2014 sont les suivantes par catégorie socio-professionnelle :

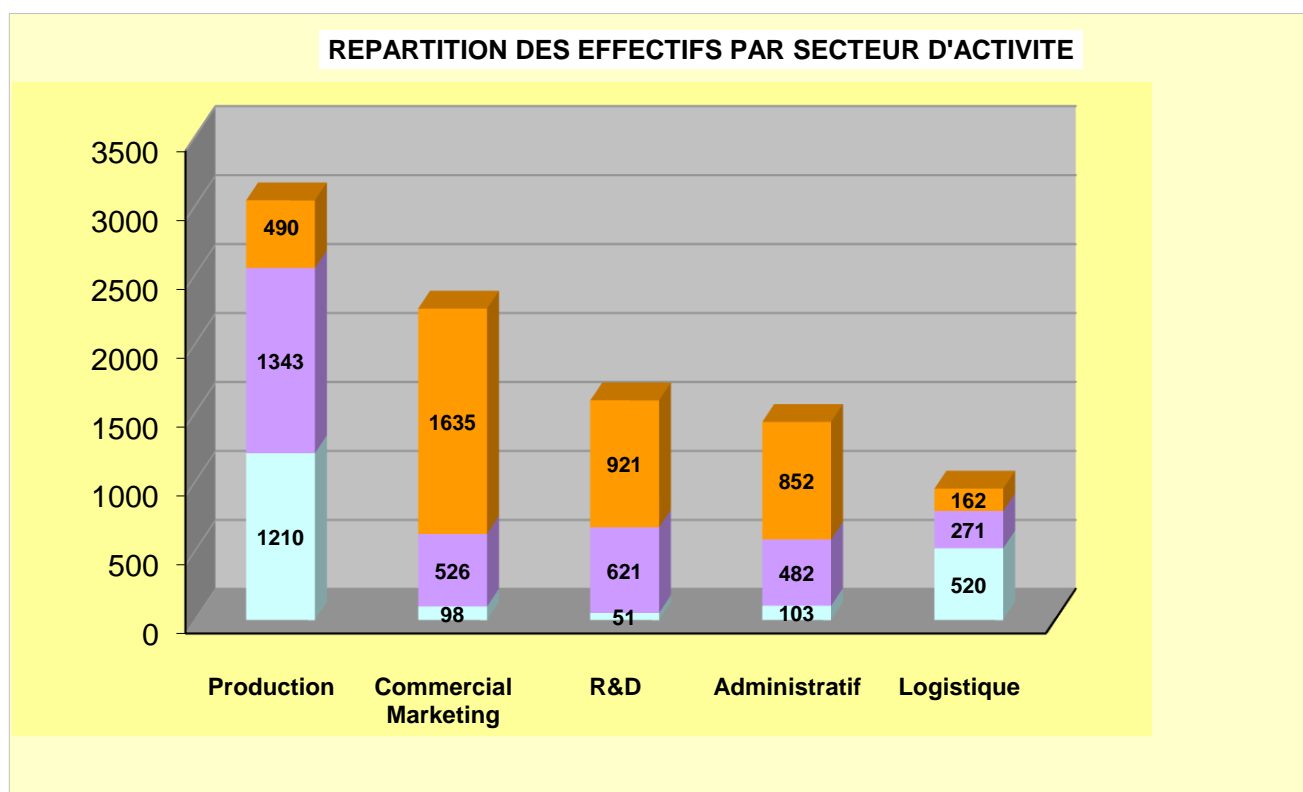
	2013	2014
Ouvriers Employés	21,76%	21,35 %
Techniciens AM	34,57 %	34,93%
Cadres	43,67 %	43,73%
Ensemble	100 %	100 %

**2.3 REPARTITION ET EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE**

L'activité des entreprises de la branche est traditionnellement répartie en 5 domaines majeurs : la production, le commercial et marketing, la recherche et développement (R&D), la logistique et les emplois administratifs.

▪ **Répartition des catégories professionnelles par domaine d'activité**

En 2014, la répartition des salariés par catégorie professionnelle dans chacun de ces domaines est la suivante :



#### ▪ Evolution générale des secteurs d'activité

La part de chaque secteur d'activité par rapport à l'ensemble des effectifs est la suivante :

	2013	2014
<b>Production</b>	33,86%	<b>32,77%</b>
<b>Commercial et Marketing</b>	23,78%	<b>24,33%</b>
<b>Administratif</b>	16,97%	<b>17,16%</b>
<b>R&amp;D</b>	16,11%	<b>15,48%</b>
<b>Logistique</b>	9,28%	<b>10,26%</b>
<b>Ensemble</b>	100,00%	<b>100,00%</b>

#### 2.4 LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

En 2014, les entreprises ayant répondu à l'enquête ont réalisé 1 417 embauches (contre 1 062 embauches en 2013) pour 923 départs en 2014 (contre 865 départs en 2013).

#### ▪ Les embauches

Les 1 417 embauches se répartissent de la façon suivante:

- 797 contrats à durée indéterminée,
- 620 contrats à durée déterminée

#### ▪ Les départs

En lien avec la proportion d'embauches en CDD, les fins de contrat à durée déterminée représentent 58 % des motifs de départ des salariés.

Viennent ensuite :

- les démissions qui représentent 14 % des départs,
- les licenciements pour 11 % des départs dont 2 % au titre des licenciements économiques,
- les départs à la retraite représentent 7 % des départs,
- les départs suite à une rupture conventionnelle représentent 5 % des départs ;
- les départs pour autres motifs représentent 5 % (dont trois licenciements pour inaptitude).

▪ Les prévisions d'embauches pour l'année 2015 et 2016 par secteur et par catégorie

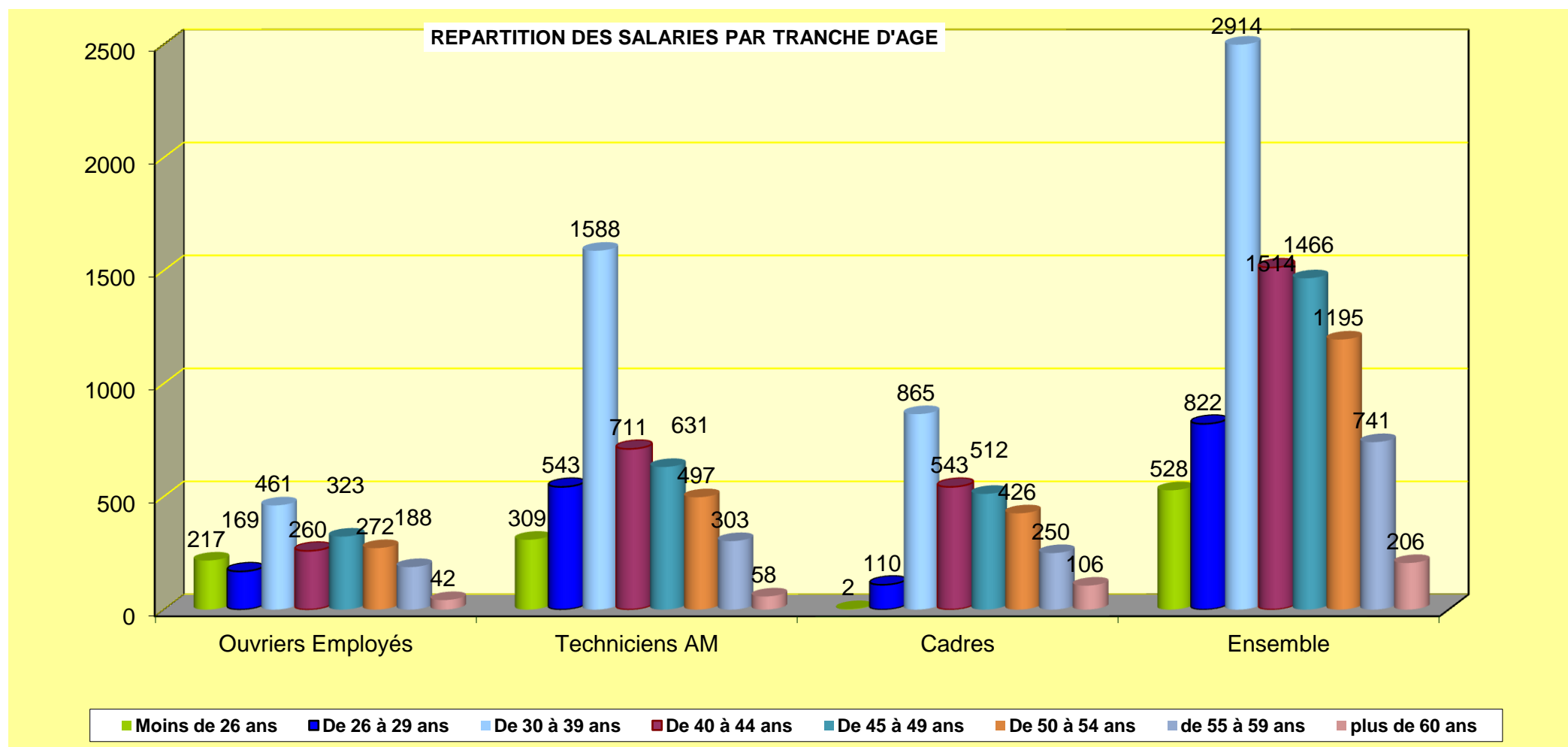
SECTEUR D'ACTIVITE	OUVRIERS EMPLOYES		TECHNICIENS AM		CADRES	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
PRODUCTION	10	9	17	12	21	10
RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	2	4	32	29	61	51
COMMERCIAL & MARKETING	4	4	16	16	38	36
LOGISTIQUE	5	5	9	9	23	22
ADMINISTRATIF	0	0	1	0	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>75</b>	<b>66</b>	<b>145</b>	<b>120</b>

Au total les entreprises ayant répondu à l'enquête prévoient l'embauche de 241 salariés pour l'année 2015 et 208 salariés pour l'année 2016.

### 3. AGE ET ANCIENNETE DES SALARIES

#### 3.1 AGE DES SALARIES

En 2014 la répartition par tranche d'âge et par catégorie professionnelle de l'ensemble des effectifs est la suivante :

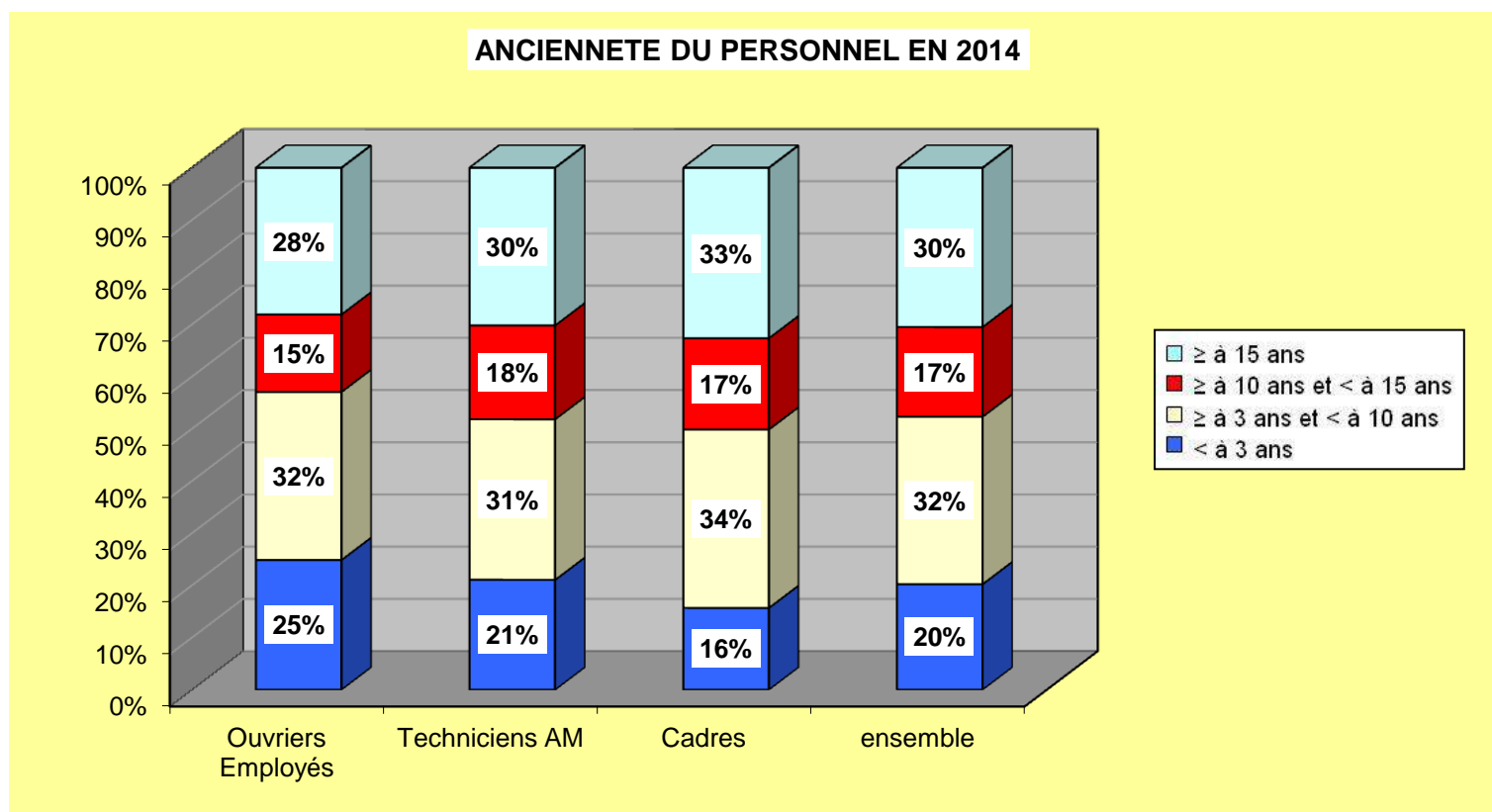


**En 2013 et 2014** la répartition de chaque tranche d'âge par rapport à l'ensemble des effectifs est la suivante :

	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>- 26 ans</b>	6,6 %	5,6 %
<b>De 26 à 29 ans</b>	8,6 %	8,8 %
<b>De 30 à 39 ans</b>	31,6 %	31 %
<b>De 40 à 44 ans</b>	15,8 %	16,1 %
<b>De 45 à 49 ans</b>	16,3 %	15,6 %
<b>De 50 à 54 ans</b>	12 %	12,7 %
<b>De 55 à 59 ans</b>	7,1 %	7,9 %
<b>Plus de 60 ans</b>	1,9 %	2,2 %
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 3.2 ANCIENNETE DES SALARIES

En 2014, la répartition des salariés par catégorie professionnelle et par tranche d'ancienneté est la suivante :



Globalement, l'évolution en 2013 et 2014 de chaque tranche d'ancienneté toutes catégories confondues est la suivante :

	2013	2014
<b>Ancienneté &lt; à 3 ans</b>	<b>22,78 %</b>	<b>20,24 %</b>
<b>Ancienneté ≥ à 3 ans et &lt; à 10 ans</b>	<b>30,91 %</b>	<b>32,09 %</b>
<b>Ancienneté ≥ à 10 ans et &lt; à 15 ans</b>	<b>15,99 %</b>	<b>17,18 %</b>
<b>Ancienneté ≥ à 15 ans</b>	<b>30,32 %</b>	<b>30,49 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>



## 4. REPARTITION DES EMPLOIS PAR NATURE DE CONTRAT

### 4.1 PRESENTATION GENERALE

Sur l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2014, 94,61 % sont sous contrat à durée indéterminée et 89,5 % de ces salariés sont à temps plein.

### 4.2 LES CONTRATS A DUREE INDETERMINEE

Entre 2013 et 2014, l'évolution globale des contrats à durée indéterminée s'élève à 3,76 %. Les évolutions par catégorie socio professionnelle est la suivante :

- Employés/Ouvriers : + 6,28 % ;
- Techniciens / Agents de Maîtrise : + 5,21 % ;
- Cadres : + 5,27 %.

	2013		2014	
	TOTAL	Dont temps partiel	TOTAL	Dont temps partiel
<b>Ouvriers Employés</b>	1731	179	1796	188
<b>Techniciens AM</b>	2834	391	3012	424
<b>Cadres</b>	3780	256	3977	284
<b>Ensemble</b>	<b>8345</b>	<b>826</b>	<b>8785</b>	<b>896</b>

Par secteur d'activité, la répartition des contrats à durée indéterminée est la suivante :

	2013	2014
<b>Production</b>	<b>33%</b>	<b>33%</b>
<b>R&amp;D</b>	<b>17%</b>	<b>17%</b>
<b>Administratif</b>	<b>16%</b>	<b>15%</b>
<b>Logistique</b>	<b>9%</b>	<b>10%</b>
<b>Commercial et Marketing</b>	<b>25%</b>	<b>25%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 4.3 LES CONTRATS A DUREE DETERMINEE

Entre 2013 et 2014, la part de contrats à durée déterminée augmente légèrement et représente 5,39 % de l'ensemble des contrats en 2014 contre 6,34 % en 2013.

En 2014, 102 contrats à durée déterminée ont été transformés en contrat à durée indéterminée (contre 72 en 2013).

	2013		2014	
	TOTAL	Dont temps partiel	TOTAL	Dont temps partiel
Ouvriers Employés	208	19	186	8
Techniciens AM	246	2	231	8
Cadres	111	0	83	34
Ensemble	565	21	500	56

Par secteur d'activité, la répartition des contrats à durée déterminée est la suivante :

	2013	2014
Production	39%	36%
R&D	20%	20%
Administratif	20%	21%
Logistique	9%	9%
Commercial et Marketing	11%	14%
Ensemble	100%	100%

#### 4.4 LES CONTRATS DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Entre 2013 et 2014, la proportion de salariés employés à temps partiel est en légère hausse. Les salariés employés à temps partiel représentaient 10,77 % de l'effectif en 2014, contre 10,15 % au 31 décembre 2013.

Par secteur d'activité, la répartition du nombre de contrats à temps partiel (CDD et CDI) est la suivante :

	2013	2014
<b>Production</b>	299	299
<b>R&amp;D</b>	238	263
<b>Administratif</b>	151	194
<b>Logistique</b>	51	62
<b>Commercial et Marketing</b>	108	128
<b>Ensemble</b>	847	946

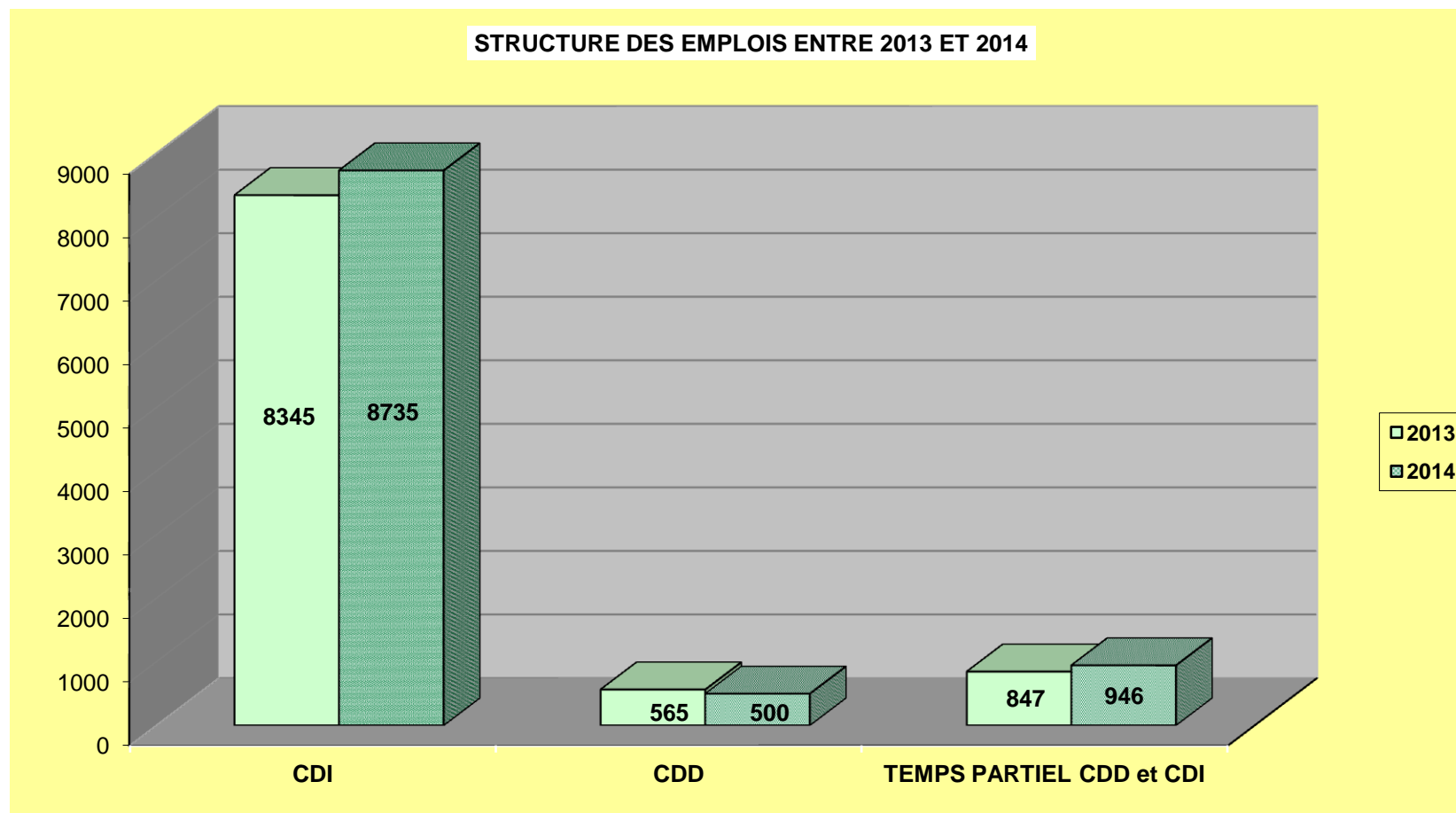
Par catégorie professionnelle, les contrats à temps partiel sont répartis de la façon suivante :

	2013	2014
<b>Ouvriers Employés</b>	198	196
<b>Techniciens AM</b>	393	432
<b>Cadres</b>	256	318
<b>Ensemble</b>	847	946

#### 4.5 LES CONTRATS DE TRAVAIL TEMPORAIRE

En 2014, 49437 journées de travail intérimaire ont été effectuées. Les motifs de recours au travail temporaire sont, essentiellement, le remplacement d'un salarié absent et l'accroissement temporaire d'activité.

#### 4.6 LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR NATURE DE CONTRAT DE TRAVAIL EN 2013 ET 2014



Réalisé d'après les données de 18 entreprises représentant 97,8 % de l'effectif considéré.

## 5. REPARTITION PAR NIVEAU DE CLASSIFICATION

Par accord collectif du 1<sup>er</sup> juillet 1999, les partenaires sociaux de la branche ont substitué au système de classification des emplois par coefficient devenu inadapté à l'évolution des métiers une nouvelle classification basée sur une méthode à critères classants.

Afin d'accompagner les entreprises dans la mise en place de la classification, L'UNION – Organisme de formation organise des sessions de formation à la méthodologie de la classification. Ces formations sont essentiellement destinées aux représentants employeurs et salariés participant aux Commissions Techniques de Classification constituées dans les entreprises.

En 2014, 6 entreprises et 20 membres de CTC ont été formés à la méthodologie de la classification.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des salariés en contrat à durée indéterminée et à temps plein par niveau de classification et par sexe.

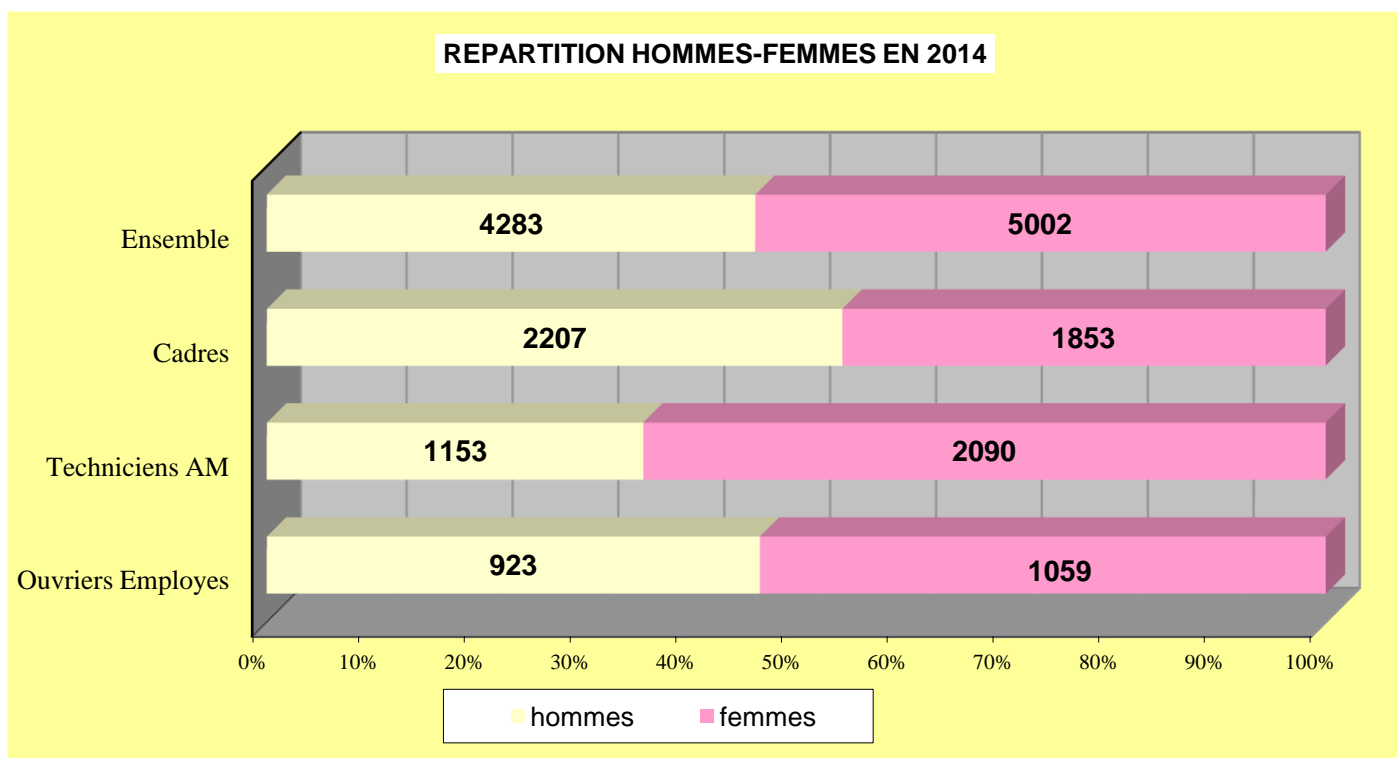
NIVEAUX	TOTAL	HOMMES	FEMMES	PROPORTION
1	89	8	81	1,20%
2	889	437	452	12,01%
3	701	380	321	9,47%
4	753	300	453	10,17%
5	1236	421	815	16,70%
6	940	338	602	12,70%
7A	13	6	7	0,17%
7B	63	29	35	0,85%
8	1530	813	717	20,67%
9	657	401	256	8,88%
10	304	211	93	4,11%
11	184	146	38	2,49%
12	43	36	7	0,58%
ENSEMBLE	7402	3526	3876	100%

## 6. EGALITE PROFESSIONNELLE

En 2014, 53,87 % des salariés sont des femmes et 46,13 % des hommes. La présente section présente plus précisément cette répartition à différents niveaux.

### 6.1 REPARTITION HOMMES – FEMMES PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

**En 2014**, la répartition des hommes et des femmes par catégorie professionnelle est la suivante :



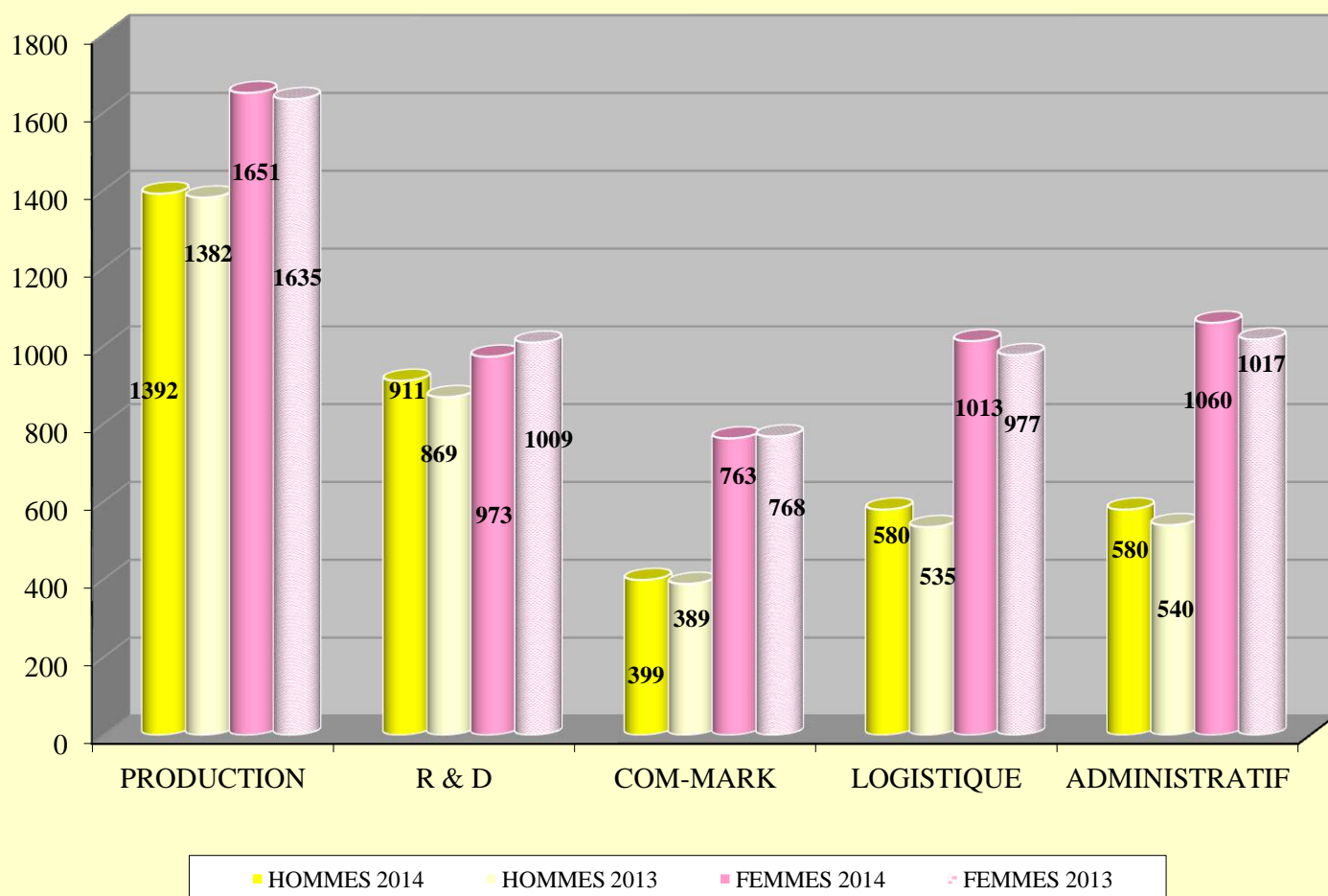
**En 2014**, la part des femmes et des hommes au sein de chaque catégorie professionnelle est la suivante :

	2014		
	H	F	TOTAL H / F
Ouvriers Employés	46,57%	53,43%	100 %
Techniciens AM	35,55%	64,45%	100 %
Cadres	54,36%	45,64%	100 %
Toutes CSP confondues	46,13%	53,87%	100 %

## 6.2 REPARTITION HOMMES - FEMMES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En 2013-2014, la répartition des hommes et des femmes **par secteur d'activité** est la suivante :

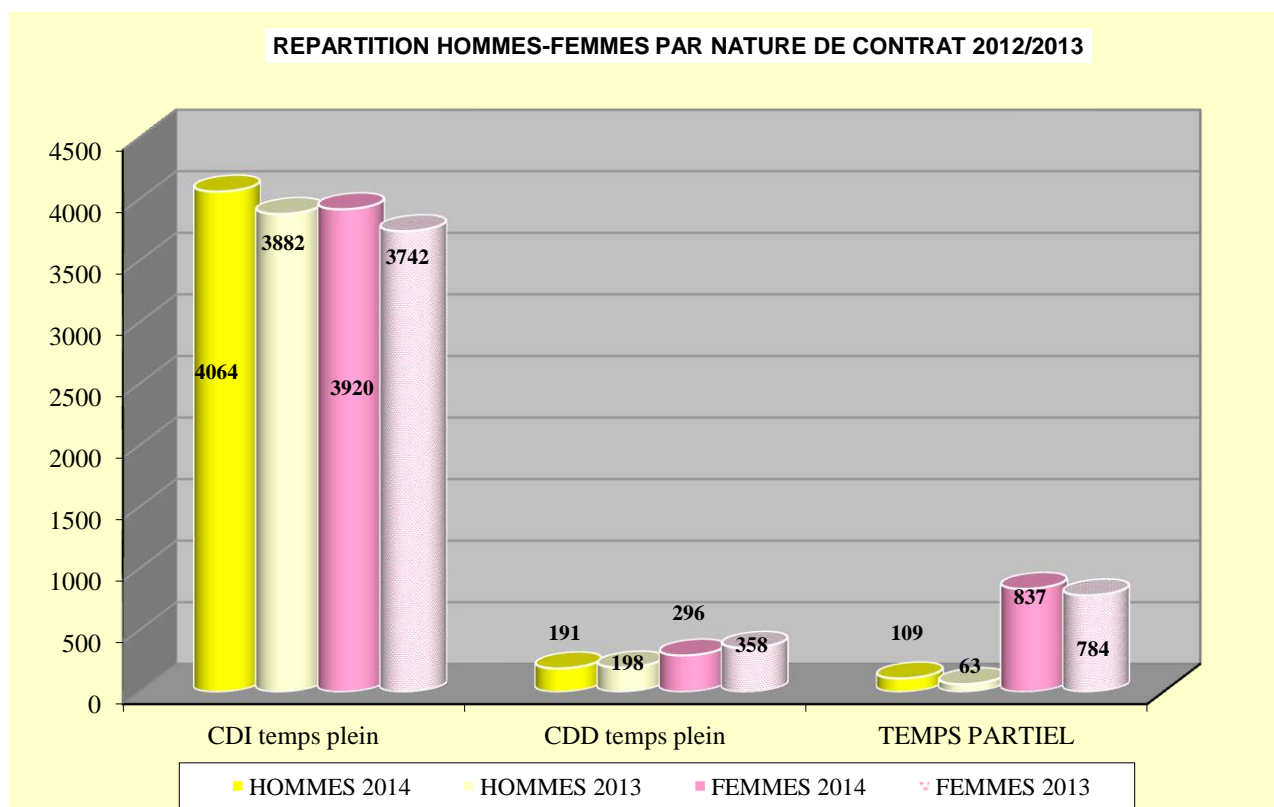
REPARTITION HOMMES-FEMMES PAR SECTEUR 2012/2013



En pourcentage, les femmes sont réparties **par secteur d'activité**, de la façon suivante:

	2013	2014
<b>Production</b>	<b>30,24%</b>	<b>30,24%</b>
<b>R &amp; D</b>	<b>18,66%</b>	<b>17,82%</b>
<b>Commercial Marketing</b>	<b>14,21%</b>	<b>13,97%</b>
<b>Logistique</b>	<b>18,07%</b>	<b>18,55%</b>
<b>Administratif</b>	<b>18,81%</b>	<b>19,41%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

### 6.3 REPARTITION HOMMES - FEMMES PAR NATURE DE CONTRAT DE TRAVAIL



En 2014, les contrats à temps partiel se répartissent de la façon suivante :

- en CDI : 72 hommes et 824 femmes
- en CDD : 37 hommes et 13 femmes.

### 6.4 REPARTITION HOMMES – FEMMES AU REGARD DES EMBAUCHES

En 2014, les 20 entreprises ayant répondu à l'enquête ont enregistré 1417 embauches dont 51 % de femmes et 49 % d'hommes.

Ces embauches se répartissent de la manière suivante :

#### ■ Par catégories socio-professionnelles :

	Hommes	Femmes
Ouvriers Employés	220	243
Technicien AM	201	290
Cadre	269	194
<b>Total</b>	<b>690</b>	<b>727</b>



■ Par nature de contrat :

	Hommes	Femmes
CDI	437	360
CDD	253	367
<b>Total</b>	<b>690</b>	<b>727</b>

**6.5 REPARTITION HOMMES – FEMMES AU REGARD DES DEPARTS**

En 2014, les 20 entreprises ayant répondu à l'enquête ont enregistré 923 départs dont 55 % de femmes et 45 % d'hommes. Ces départs se répartissent de la manière suivante :

■ Par catégories socio-professionnelles :

	Hommes	Femmes
Ouvriers Employés	159	183
Technicien AM	110	197
Cadre	148	126
<b>Total</b>	<b>417</b>	<b>506</b>

■ Par principaux motifs de départs :

	Hommes	Femmes
démissions	67	62
licenciements pour motif économique	6	10
licenciements pour motif personnel	51	31
fins de CDD	214	319
ruptures conventionnelles	19	27
départs à la retraite	34	31
Autres motifs (exemple : fin de période d'essai à l'initiative du salarié ou de l'employeur)	27	22

## 6.6 REPARTITION HOMMES – FEMMES DES PROMOTIONS DE FONCTION

En 2014, 455 salariés ont connu une promotion pour une fonction de niveau supérieur.

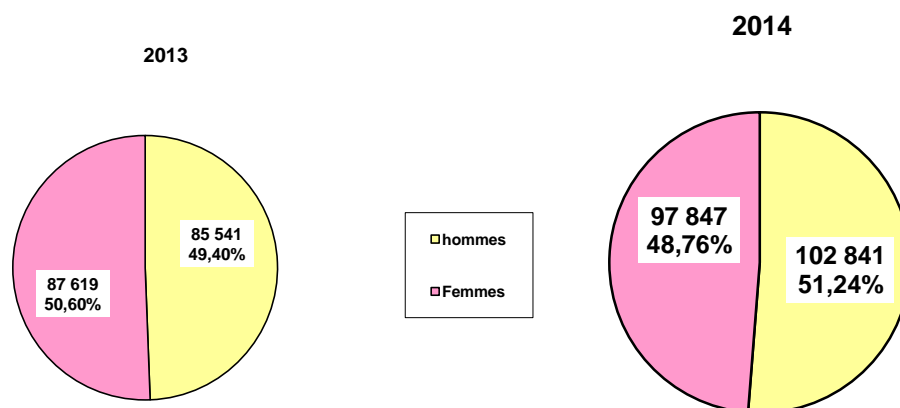
Parmi ces promotions, 58 % concernent des femmes (264 salariées) et 42 % des hommes (191 salariés).

Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces promotions **par catégorie professionnelle**

	Hommes	Femmes
Ouvriers Employés	21	52
Technicien AM	71	96
Cadre	99	116
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>264</b>

## 6.7 REPARTITION HOMMES – FEMMES DU NOMBRE D’HEURES DE FORMATION

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition **par sexe** des heures de formation en 2013 et 2014 :



Le tableau ci-dessous, présente la répartition **par catégories socio-professionnelles** et **par sexe** des heures de formations en 2014 :

	Hommes		Femmes	
	Nombre d'heures	En %	Nombre d'heures	En %
<b>Ouvriers Employés</b>	12024	12%	10504	11%
<b>Techniciens AM</b>	24759	24%	33739	34%
<b>Cadres</b>	66059	64%	53604	55%
<b>Ensemble</b>	<b>102 841</b>	<b>100%</b>	<b>97 847</b>	<b>100%</b>

## 6.8 REPARTITION HOMMES – FEMMES PAR NIVEAU DE CLASSIFICATION, PAR REMUNERATION MOYENNE ET PAR TRANCHE D'ANCIENNETE EN 2014

	Nombre		Ancienneté < à 3 ans		Ancienneté ≥ à 3ans et < à 10 ans		Ancienneté ≥ à 10 ans et < à 15 ans		Ancienneté ≥ à 15 ans	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
1	6	81	1 594	1 625	1 536	1 640	-	1 752	1 668	1 744
2	436	451	1 696	1 599	1 734	1 688	1 834	1 772	1 929	1 654
3	379	322	1 758	1 748	1 808	1 754	1 919	1 865	2 070	1 954
4	299	451	1 921	2 007	2 024	1 887	1 974	1 993	2 095	2 058
5	416	802	2 273	2 247	2 295	2 248	2 183	2 227	2 446	2 376
6	338	601	2 665	2 565	2 671	2 514	2 697	2 564	2 821	2 565
7A(*)	48	48	2764	2 764	2 510	2 996	2 721	2 527	2 923	2 855
7B(*)	512	638	38060	38 060	39 056	37 867	40 878	41 511	43 622	40 523
8	781	696	49 532	50 045	51 203	48 616	50 160	49 853	50 882	52 006
9	386	248	64 759	68 688	64 852	68 089	72 671	62 120	65 308	61 200
10	200	102	87 508	90 259	84 058	79 660	78 025	68 619	86 925	77 354
11	146	38	137 751	90 015	91 647	113 146	122 074	112 699	123 250	106 518
12	35	7	286 730	-	152 037	-	163 732	170 072	190 297	140 403

(\*) Indication en rémunération mensuelle pour les 7A ou en rémunération annuelle pour les 7B.

### 6.9. REPARTITION HOMMES - FEMMES PAR AGE ET PAR NIVEAU

Niveaux	Moins de 26 ans				26 à 29 ans				30 à 39 ans				40 à 44 ans			
	déc.13		déc-14		déc.13		déc-14		déc.13		déc-14		déc.13		déc-14	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1	33	43	35	44	8	13	6	16	10	23	4	22	3	10	4	10
2	47	26	34	27	45	40	44	38	119	114	122	119	59	60	66	61
3	36	41	43	34	29	24	36	29	106	75	102	92	73	49	70	49
4	74	106	55	96	46	73	50	70	97	144	105	154	42	71	43	82
5	35	44	32	42	44	93	50	100	133	335	146	325	54	117	80	121
6	4	15	3	9	20	29	21	29	122	197	116	192	75	105	71	109
7	28	52	29	43	86	136	94	129	242	276	254	296	86	103	95	110
8	2	1	1	1	34	48	23	44	327	275	322	335	137	125	161	130
9	0	0	0	0	1	3	0	43	96	87	85	67	78	67	91	71
10	0	0	0	0	0	0	0	0	25	14	24	20	37	27	41	17
11	0	0	0	0	0	0	0	0	6	3	6	6	23	10	22	6
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	4	0
Total	259	328	232	296	313	459	324	498	1283	1543	1286	1628	672	744	748	766

6.9. Répartition hommes - femmes par âge et par niveau (suite)

Niveaux	45 à 49 ans				50 à 54 ans				55 à 59 ans				Plus de 60 ans			
	déc.13		déc-14		déc.13		déc-14		déc.13		déc-14		déc.13		déc-14	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1	3	10	0	17	2	10	0	10	1	7	1	14	1	3	1	1
2	88	100	87	91	54	80	65	92	21	77	28	70	11	12	8	18
3	59	59	68	60	45	59	49	56	28	38	29	46	6	8	7	7
4	51	57	44	67	29	53	36	57	14	44	16	54	2	5	2	4
5	51	127	53	124	44	86	55	86	16	55	19	66	4	9	1	11
6	57	115	54	120	45	88	43	95	15	55	19	66	6	9	9	13
7	86	94	71	98	53	56	65	60	30	29	30	33	15	7	9	9
8	110	102	124	105	92	60	113	81	42	27	58	33	18	10	21	14
9	101	52	103	52	61	45	74	43	28	24	40	30	15	0	21	2
10	43	24	46	22	39	14	46	18	35	10	32	12	8	3	18	4
11	52	7	44	11	40	8	33	9	19	6	26	4	12	0	14	2
12	9	0	5		12	1	9	0	7	3	10	5	9	1	9	1
Total	710	747	699	767	516	560	588	607	256	375	308	433	107	67	120	86

Réalisé d'après les réponses de 19 entreprises représentant 99 % de l'effectif

## 7. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### 7.1 LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

En 2014, 8 039 salariés ont bénéficié d'actions de formation (contre 6 597 en 2013). Les cadres représentent 46 % des salariés partis en formation, suivis par les techniciens et agents de maîtrise (34 % des salariés formés) et par les ouvriers et employés (19 % des salariés formés).

### 7.2 LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE

En 2014, 14 entreprises ont conclu 256 contrats en alternance, soit par la voie du contrat de professionnalisation, soit par la voie du contrat d'apprentissage.

	2013	2014
<b>Contrats de professionnalisation</b>	125	140
<b>Contrats d'apprentissage</b>	130	116
<b>Ensemble</b>	<b>255</b>	<b>256</b>

Les contrats de formation en alternance conclus permettent aux salariés concernés d'acquérir les qualifications nécessaires aux emplois ou aux secteurs suivants :

- gestion de la production,
- bureautique,
- assistant(e) et secrétaire de direction,
- gestion des ressources humaines,
- comptabilité,
- téléopérateur (trice),
- communication, animation de réunion,
- ...

### 7.3 LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

*A noter : pour la dernière année, le rapport annuel de branche comporte un suivi sur le DIF. En effet, le DIF a été remplacé par le CPF (compte personnel de formation) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.*

L'accord de branche relatif à la formation professionnelle a permis le départ en formation dans le cadre du DIF de 1 900 salariés en 2014 dont 486 demandes formulées et acceptées hors temps de travail et 1414 demandes formulées et acceptées sur le temps de travail.

### 7.4 LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES (GPEC)

Sur les 20 entreprises ayant répondu à l'enquête « emploi – salaires », 9 ont mené une concertation sociale afin de définir les grandes orientations à moyen ou à long terme de leur politique en matière de formation professionnelle.

### 7.5 CONVENTION INDUSTRIELLE DE FORMATION PAR LA RECHERCHE (CIFRE)

Pour la seconde année consécutive, nous avons interrogé les entreprises sur le recours aux CIFRE.

L'objectif de la CIFRE est de subventionner, durant 3 ans toute entreprise qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Ces travaux doivent aboutir à la soutenance d'une thèse au terme des 3 ans. Les CIFRE sont financées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) qui en a confié l'animation et la gestion à l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT).

En 2014 au sein de notre branche professionnelle, 6 entreprises ont eu recours à ce dispositif et 16 CIFRE ont été signées. Cela représente une forte augmentation par rapport aux données de l'année 2013 (7 CIFRE sur 3 entreprises).



## 8. LE TRAVAILLEUR HANDICAPE

Les entreprises de 20 salariés et plus sont tenues d'employer à temps plein ou à temps partiel dans la proportion de 6% de leur effectif, des personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrée par les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH substituées aux COTOREP depuis le 1er janvier 2006), des victimes d'accidents du travail ou de maladie professionnelle (AT-MP), des pensionnés d'invalidité, des mutilés de guerre, des titulaires de la carte d'invalidité ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Notre branche a signé en 2009 un accord cadre en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

Cinq entreprises appliquent par ailleurs un accord spécifique d'entreprise relatif à l'emploi des travailleurs handicapés.

En 2014, sur les 20 entreprises ayant participé à l'enquête, toutes sont assujetties à l'obligation légale d'emploi des personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

En 2014, ces 20 entreprises ont géré leur obligation d'emploi des travailleurs handicapés comme suit :

- 2 entreprises répondent à leur obligation par le seul versement de la contribution à l'Agefiph ;
- 3 entreprises ne versent pas de contribution à l'Agefiph et gèrent leur obligation par la signature d'un contrat avec un établissement agréé tout en répondant à l'obligation de 6 % ;
- 6 entreprises par le versement de la contribution à l'Agefiph, et par un contrat avec un ou plusieurs établissements agréés et en répondant à l'obligation d'emploi de 6 % ;
- 4 entreprises répondent à leur obligation de 6 % tout en passant des contrats avec des établissements spécialisés mais sans versement de la contribution AGEFIPH.
- 1 entreprise répond à son obligation par le versement de la contribution tout en répondant à l'obligation des 6 % mais sans passer de contrat avec un établissement agréé.
- 4 entreprises n'ont rien renseigné

## 9. Le contrat de génération

Pour rappel, les objectifs fixés par l'accord du 13 novembre 2013 relatif au contrat de génération au sein de notre branche sont les suivants :

### Pour l'accès à l'emploi des jeunes

Les parties signataires se sont donné pour objectif d'arriver, à l'issue de la durée d'application de cet accord, à une moyenne de 1 recrutement en CDI sur 10 en faveur des jeunes de moins de 30 ans.

Les indicateurs retenus sont les suivants :

- la part des salariés de moins de 30 ans dans les effectifs globaux des entreprises de la branche (tableau page 31) ;
- le nombre de jeunes de moins de 30 ans recrutés en CDI parmi les entreprises de la branche ;
- le nombre de jeunes de moins de 35 ans reconnus « travailleurs handicapés » et recrutés en CDI parmi les entreprises de la branche ;

**Ces deux derniers points feront l'objet d'une communication ultérieure, les données des entreprises n'ayant pas encore été collectées au moment de l'établissement de ce rapport.**

### Pour le recrutement des salariés âgés

L'objectif est d'agir durant les 3 années d'application de l'accord sur la part des recrutements en CDI et en CDD des salariés âgés de 50 ans et plus et des salariés âgés de 45 ans et plus reconnus travailleurs handicapés, et de les porter à l'issue de ces 3 ans au seuil de 3 %.

L'indicateur retenu est le suivant :

- les recrutements des salariés ayant au moins 50 ans au moment de l'embauche (ou de 45 ans et plus et reconnus travailleurs handicapés).

**Ce point fera l'objet d'une communication ultérieure, les données des entreprises n'ayant pas encore été collectées au moment de l'établissement de ce rapport.**

### Pour le maintien dans l'emploi des salariés âgés

L'objectif est de maintenir sur 3 ans l'effectif des salariés âgés de 50 ans et plus, en CDI et en CDD, à minima dans les mêmes proportions qu'en 2011, soit à 19,3 % des effectifs.

Au 31 décembre 2014, la proportion de salariés âgés de 50 ans et plus en CDI et en CDD est de 22,8 % contre 21 % en 2013.

S'agissant des binômes d'échange, ils sont au nombre de 36 sur l'année 2014 ce qui représente une forte augmentation par rapport à l'année 2013 qui était une année de démarrage avec 6 binômes d'échange.

Les prévisions de départ à la retraite se répartissent comme suit pour 19 entreprises ayant répondu à la question (regroupant 9 387 salariés) :

<b>OUVRIERS EMPLOYES</b>		<b>TECHNICIENS AM</b>		<b>CADRES</b>	
2014	2015	2014	2015	2014	2015
30	27	15	27	48	60

## PARTIE III

### EVOLUTION DES REMUNERATIONS

Les rémunérations minimales conventionnelles qui ont servi de référence pour l'établissement du présent rapport de branche sont celles issues de l'accord du 26 février 2014 pour les minima conventionnels de 2014.

Les tableaux relatifs à l'évolution des rémunérations ne concernent que les salariés à temps plein. Les salariés à temps partiel, les intérimaires, les salariés en contrat de formation par alternance ne sont pas comptabilisés, ce qui explique la différence numérique entre ces tableaux et ceux de la partie emploi.

#### 1. EVOLUTION GENERALE DES REMUNERATIONS

Les salaires réels mentionnés comprennent :

- Pour les niveaux 1 à 7A: la rémunération brute mensuelle à l'exclusion de la prime d'ancienneté, des gratifications à caractère aléatoire ou imprévisible, de la rémunération des heures supplémentaires et des primes versées à une autre périodicité que mensuelle.
- Pour les niveaux 7B à 12 : la rémunération brute annuelle y compris l'éventuelle prime d'ancienneté, les primes ayant le caractère d'un complément de salaire et les avantages en nature.

L'annexe 1 met en perspective les salaires minima conventionnels avec les salaires minima et maxima versés par les entreprises, par sexe et par niveau de classification.

L'annexe 2 présente l'évolution entre 2013 et 2014 des rémunérations moyennes pondérées par sexe et par niveau de classification.

## **2. ELEMENTS ACCESSOIRES A LA REMUNERATION**

Concernant les éléments accessoires à la rémunération, il convient de noter qu'il y a peu, et ce depuis de nombreuses années, de modifications de la structure de la rémunération des salariés.

### **2.1 Prime d'ancienneté**

Sur les 20 entreprises ayant répondu à l'enquête salaire - emploi, 8 entreprises calculent la prime d'ancienneté sur les salaires réels. Les autres la calculent selon les dispositions de la Convention Collective et donc sur les RMMG.

### **2.2 Autres primes**

- 10 entreprises versent en une ou plusieurs fois un 13<sup>ème</sup> mois.
- 1 entreprise attribue une prime de vacances.
- 8 entreprises allouent une prime mensuelle de transport, autre que la participation des employeurs au financement des transports publics urbains.
- 8 entreprises versent une prime de «nuit, dimanche et jours fériés» qui est calculée en pourcentage du salaire.

### **2.3 Primes liées à l'environnement de travail**

- 7 entreprises versent des primes destinées à compenser les sujétions suivantes : salissure, habillage, blanchissage, travail zone froide et/ou stérile, pénibilité, astreinte, horaires décalées et production postée. Ces primes sont exprimées en pourcentage du salaire ou en forfait.

### **2.4 Participation, intéressement**

Sur les 20 entreprises ayant participé à l'enquête :

- 16 entreprises ont conclu un accord de participation au résultat de l'entreprise
- 13 entreprises ont conclu un accord d'intéressement

## Annexe 1

**SALAIRES 2014**  
**COMPARAISON DES MINIMA CONVENTIONNELS ET DES SALAIRES REELS**

NIVEAUX	MINIMA CONVENTIONNEL (EN EUROS)	SALAIRES <u>MINIMA</u> REELS (EN EUROS)		MINIMA MOYEN (EN EUROS)	SALAIRES <u>MAXIMA</u> REELS (EN EUROS)		MAXIMA MOYENS	ECART MINIMA ET MAXIMA	ECART MINI ET CONVENTIONNEL
		HOMMES	FEMMES		HOMMES	FEMMES			
1	<b>1 477</b>	1 633	1 600	1 617	1 637	1 757	1 697	4,97 %	9,45 %
2	<b>1 496</b>	1 661	1 559	1 610	2 030	1 907	1 969	22,25 %	7,64 %
3	<b>1 554</b>	1 746	1 646	1 696	2 166	2 086	2 126	25,33 %	9,14 %
4	<b>1 715</b>	1 861	1 850	1 856	2 281	2 238	2 259	21,76 %	8,20 %
5	<b>1 908</b>	2 056	2 010	2 033	2 698	2 646	2 672	31,43 %	6,54 %
6	<b>2 164</b>	2 338	2 303	2 321	3 056	2 969	3 013	29,80 %	7,25 %
7A	<b>2 366</b>	2 691	2 595	2 643	3 105	2 914	3 010	13,89 %	11,69 %
7B	<b>29 697</b>	34 257	32 364	33 310	48 088	47 152	47 620	42,96 %	12,17 %
8	<b>35 672</b>	41 018	41 356	41 187	65 293	64 562	64 928	57,64 %	15,46 %
9	<b>42 035</b>	48 780	53 088	50 934	82 594	78 499	80 547	58,14 %	21,17 %
10	<b>49 308</b>	69 291	69 727	69 509	103 584	164 862	134 223	93,10 %	40,97 %
11	<b>57 493</b>	108 620	91 446	100 033	136 542	110 026	123 284	23,24 %	73,99 %
12	<b>66 583</b>	141 905	140 222	141 064	203 108	175 428	189 268	34,17 %	111,86 %

## Annexe 2

## EVOLUTION DES REMUNERATIONS MOYENNES ENTRE 2013 ET 2014

	SALAIRES MASCULINS (EN EUROS)					SALAIRES FEMININS (EN EUROS)					ENSEMBLE (EN EUROS)				
	EFFECTIF		MAP			EFFECTIF		MAP			EFFECTIF		MAP		
	2013	2014	2013	2014	Evolution	2013	2014	2013	2014	Evolution	2013	2014	2013	2014	Evolution
1	20	8	1 583	1 635	3,29%	69	81	1 539	1 661	7,92%	89	89	1 561	1 648	5,57%
2	418	437	1 703	1 792	5,18%	457	452	1 657	1 692	2,14%	875	889	1 680	1 742	3,68%
3	363	380	1 872	1 910	1,99%	306	321	1 801	1 823	1,19%	669	701	1 837	1 866	1,60%
4	298	300	1 997	2 041	2,18%	430	453	1 962	2 005	2,22%	728	753	1 979	2 023	2,20%
5	356	421	2 240	2 318	3,50%	797	815	2 221	2 297	3,41%	1153	1236	2 231	2 308	3,45%
6	325	338	2 513	2 678	6,56%	584	602	2 477	2 563	3,47%	909	940	2 495	2 620	5,03%
7A	5	6	2 976	2 830	-4,92%	6	7	2 923	2 749	-5,96%	11	13	2 950	2 583	- 12,44
7B	28	29	38 960	40 376	3,63%	33	35	37 288	38 489	3,22%	61	63	38 124	39 432	3,43%
8	756	813	48 934	50 980	4,18%	646	717	48 502	49 129	1,29%	1402	1530	48 718	50 054	2,74%
9	383	401	64 222	65 175	1,49%	253	256	62 166	62 845	1,09%	636	657	63 194	64 010	1,29%
10	198	211	82 093	83 704	1,96%	92	93	75 730	79 373	4,81%	290	304	78 911	81 538	3,33%
11	153	146	113 510	120 992	6,59%	37	38	101 427	99 341	-2,06%	190	184	107 468	110 166	2,51%
12	43	36	163 417	168 342	3,01%	6	7	147 359	153 841	4,40%	49	43	155 388	161 091	3,67%